



La pérennisation des formations arborées, patrimoine agricole en Camargue

Cette étude été réalisée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône à la demande du Parc Naturel Régional de Camargue

Expert CAUE13 chargé de l'étude Fanny Brouillet ingénieur paysagiste

Tous droits de reproduction réservés



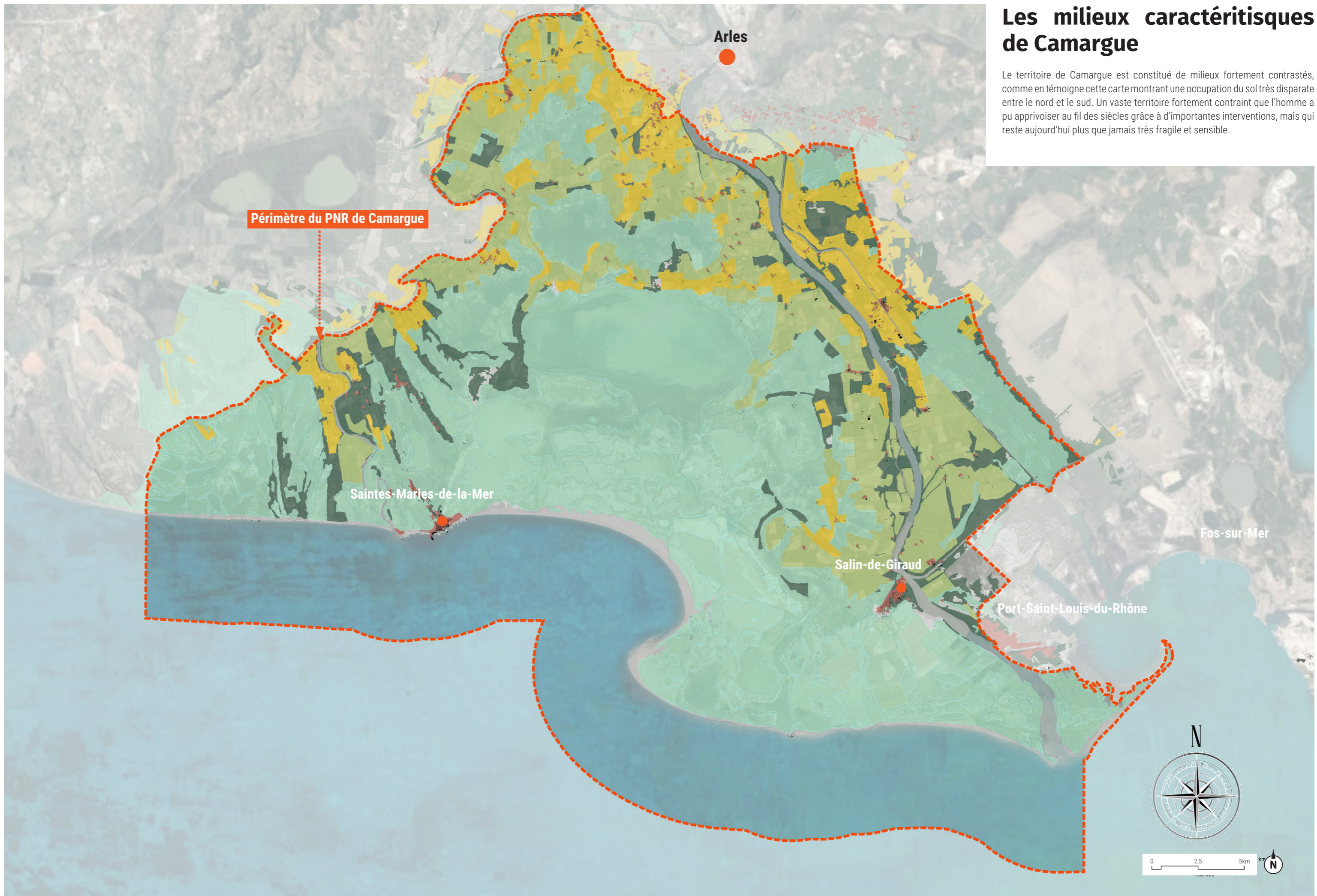
DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18 RUE NEUVE SAINTE-CATHERINE 13007 MARSEILLE

Les milieux caractéristiques de Camargue

Le territoire de Camargue est constitué de milieux fortement contrastés, comme en témoigne cette carte montrant une occupation du sol très disparate entre le nord et le sud. Un vaste territoire fortement contraint que l'homme a pu apprivoiser au fil des siècles grâce à d'importantes interventions, mais qui reste aujourd'hui plus que jamais très fragile et sensible.



Les milieux caractéristiques de Camargue

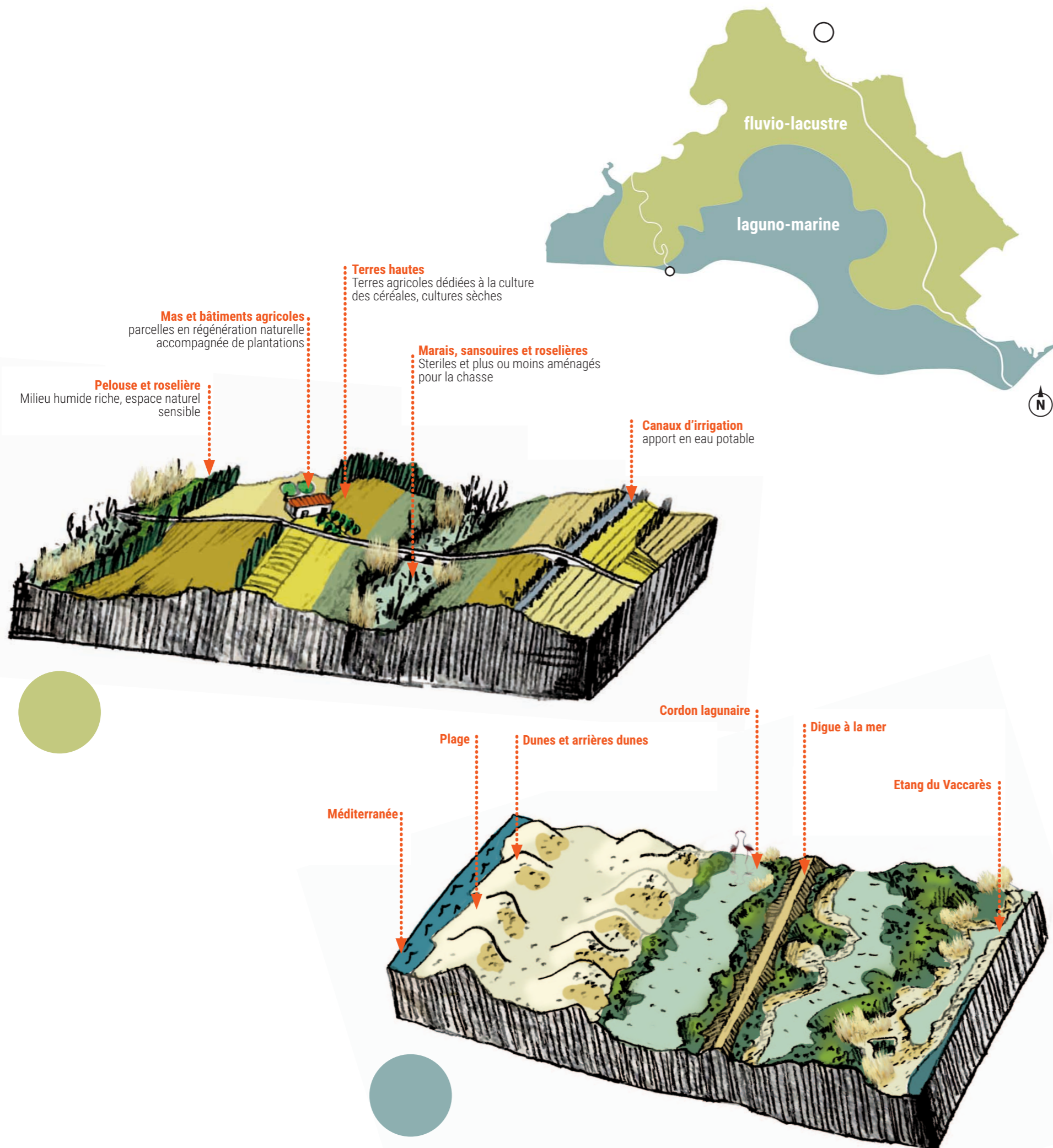
Il existe différentes Camargues. On distingue ainsi trois types de milieux au sein de la Camargue, un milieu au sud du delta, saturé en sel, un milieu au centre de la Camargue de moindre salinité et enfin un milieu au nord à salure faible composé de bourrelets alluviaux. Ces milieux vont avoir un impact fort sur les activités du territoire tant ils sont spécifiques et contraignants. Ce sont les rapports subtils entre la topographie, l'eau et le sel qui déterminent la mosaïque des milieux et permettent de distinguer une Camargue fluvio-lacustre, une Camargue laguno-marine et une frange littorale.

Au nord, la Camargue fluvio-lacustre est constituée de nombreux bourrelets alluviaux de part et d'autre des anciens bras du Rhône ainsi que les marais doux à roseaux. La Camargue laguno-marine correspond à celle des larges étangs cernés d'une végétation endémique, spécifique des milieux salés telle que la sansouire. On distingue enfin la frange littorale très étroite constituée de vastes plages et cordon dunaire.

Au sud, la Camargue fluvio-lacustre est formée de trois milieux distincts qui vont être influencés par un facteur naturel majeur qui est l'apport d'eau douce du Rhône et de ses bras mouvants. Ces paysages se composent de l'épaisse forêt alluviale qui borde le Rhône, des bourrelets alluviaux fertiles et habités que sont les terres agricoles et vastes pelouses, enfin les marais à roselière.

La Camargue laguno-marine est une entité naturelle dominée par les vents forts et les embruns. Constituée d'interfaces successives entre le sel et l'eau douce, à la croisée de la terre et de l'eau. Ce territoire est composé principalement d'étangs saumâtres, salins et marais salants qui s'organisent autour de ce vaste plan d'eau qu'est l'étang du Vaccarès. On observe sur ce littoral un phénomène mouvant et fluctuant où le rivage oscille et le trait de côte change constamment. Ce phénomène aura créé un éventail de cordons littoraux et dunaires si typiques des paysages de Camargue, où le ciel rencontre la terre. A la rencontre de ces milieux croit la sansouire, terres stériles, exposée aux embruns et aux vents, paysage si typique de Camargue.

Cette présente étude se consacrera dès lors au territoire exclusivement fluvio-lacustre, le nord de la Camargue et ses terres agricoles, leur structure, leurs composantes ainsi que la pérennisation des formes végétales qui y sont associées. Une pérennisation des structures végétales, formations arborées, qui s'avère être aujourd'hui un des enjeux majeurs en Camargue.

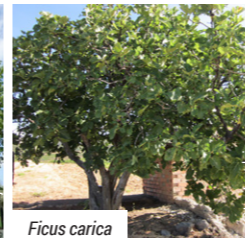
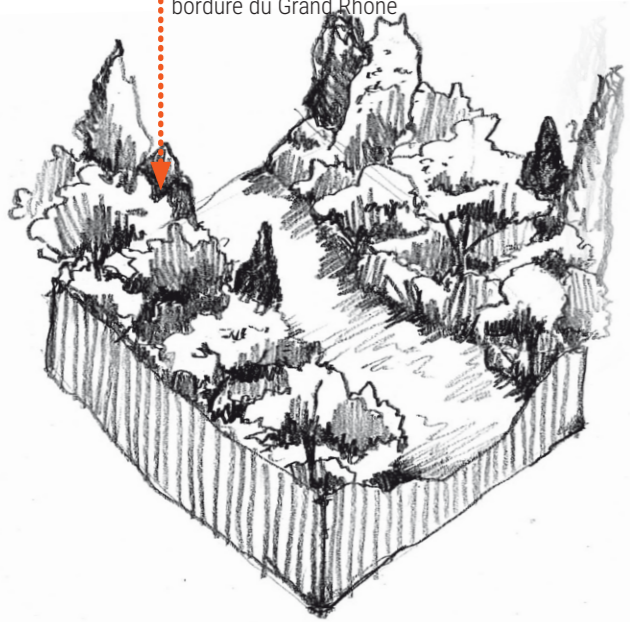


Les formes arborées en Camargue

Des milieux rares d'une grande richesse

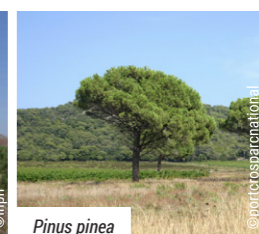
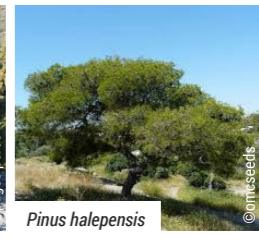
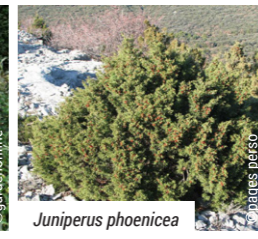
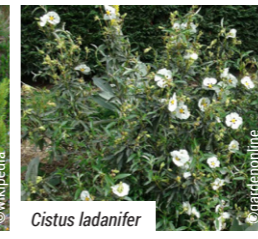
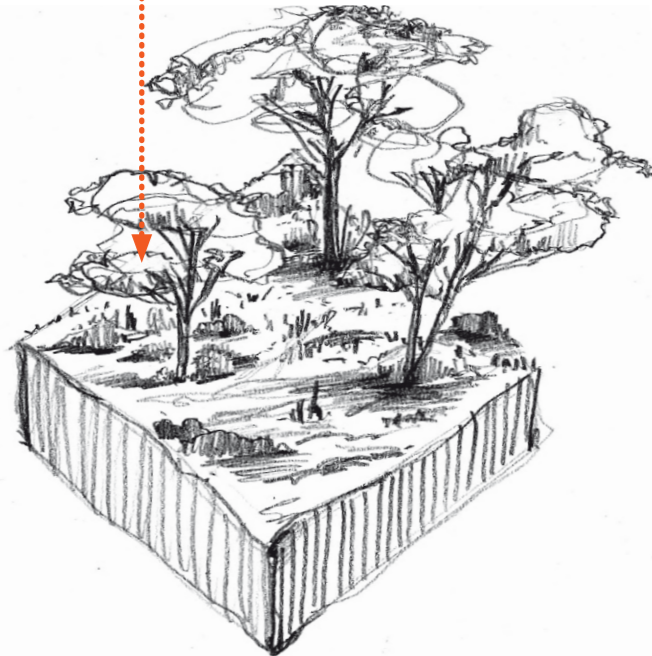
La ripisylve

Située en partie du Petit Rhône et en bordure du Grand Rhône



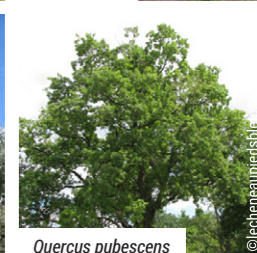
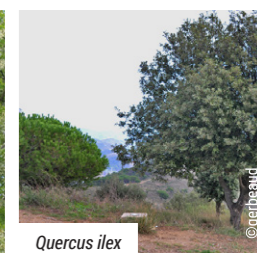
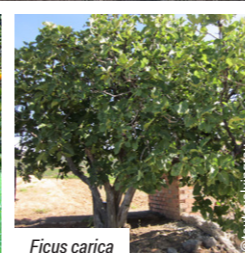
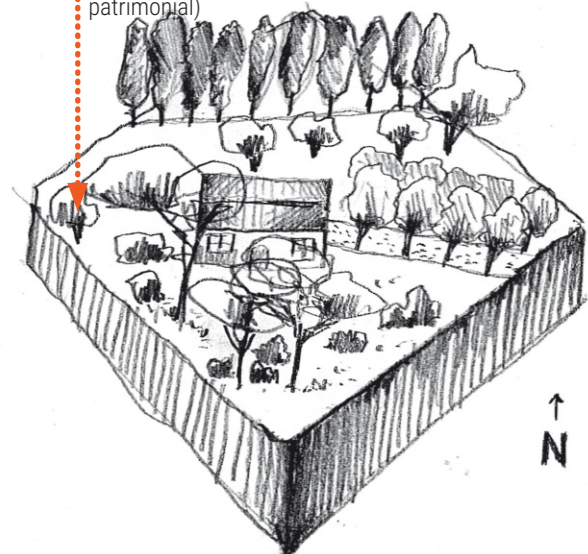
La pinède

Installée sur des étendues sableuses, transition entre la mer et les milieux lagunaires



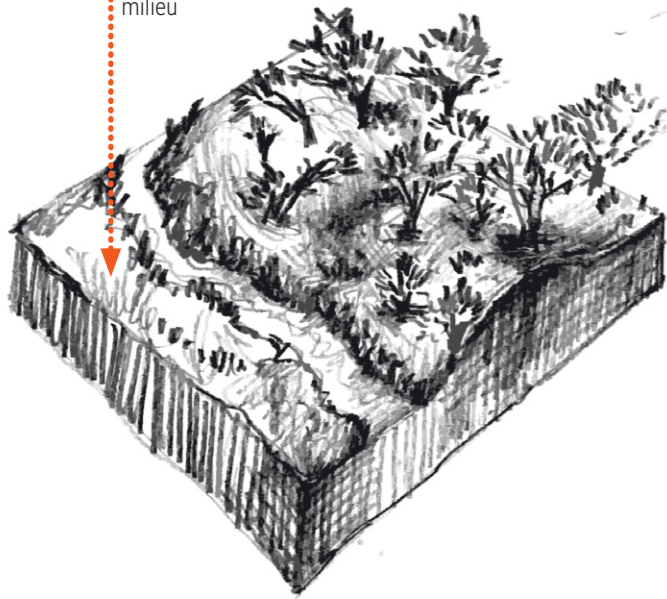
Les boisements traditionnels autour des mas

Installés autour des mas, boisements typiques des paysages camarguais. Ils ont deux fonctions, un rôle de brise-vent protégeant les habitations, un rôle d'agrément (à titre parfois patrimonial)



Les Tamariscaies

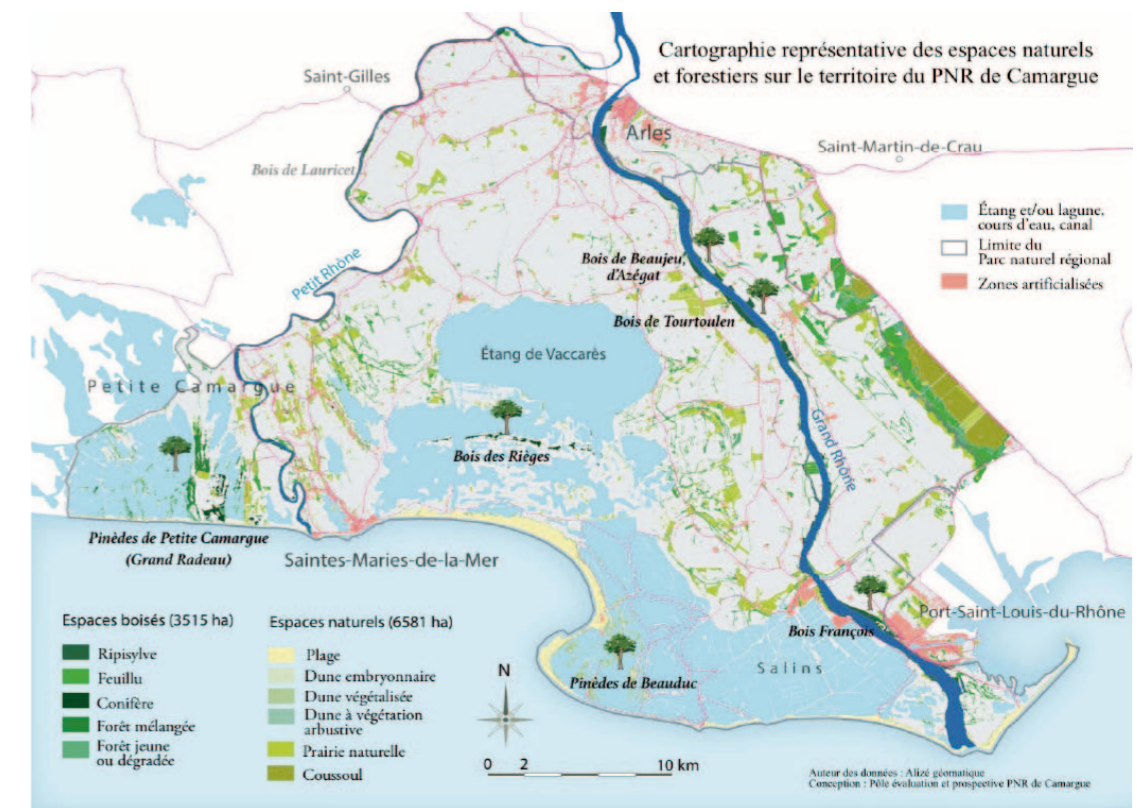
En bordure de cultures, de canal, de chemin ou au sein des pâturages. Peuplements plus ou moins fermés et morcelés. Parfaitement adaptées aux contraintes du milieu



La pérennisation des formes arborées, patrimoine agricole de Camargue
Les formes arborées en Camargue
Des milieux rares d'une grande richesse

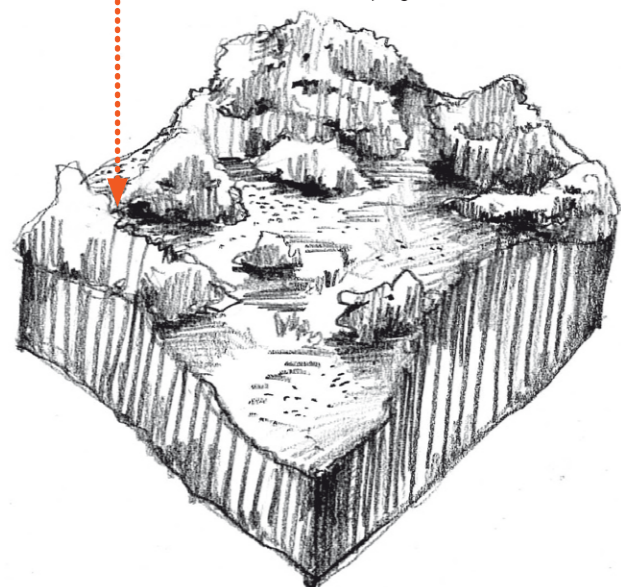
Ces pages présentent les principales formes arborées en Camargue, des formations qui ne représentent que 2,8% du territoire de Camargue, soit 5,5% des terres émergées. Les formes les plus présentes restent les haies et arbres isolés, principalement implantés au nord de la Camargue et associés au système de production agricole.

Bien que faiblement représentées en surface, ces formations arborées artificielles et naturelles jouent de nombreux rôles dans le fonctionnement des écosystèmes. Les enjeux liés au maintien de ces formations arborées sont multiples et liés principalement à leur rôle au sein des processus observables en Camargue, à leur richesse biologique, à leur identité paysagère et identitaire, et enfin à leur caractère patrimonial et culturel. Ainsi, leur pérennisation s'avère être actuellement un enjeu majeur sur le territoire camarguais.



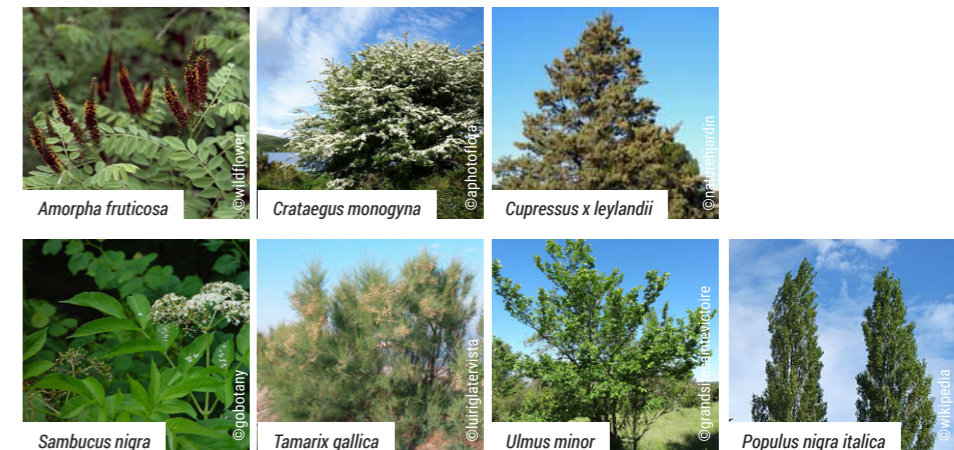
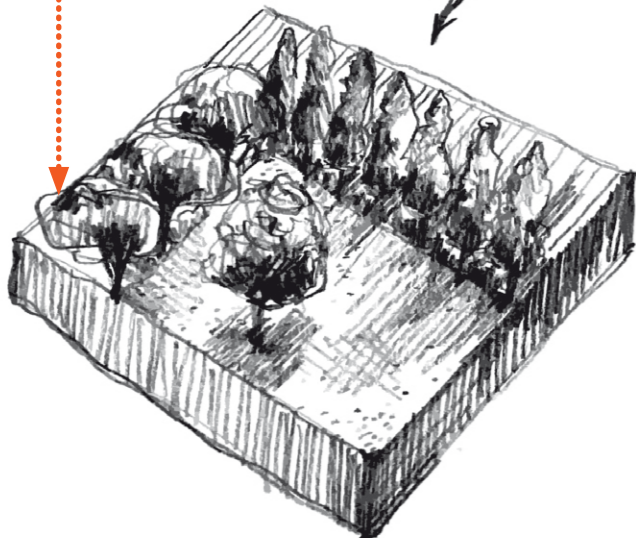
Bois de genévriers et dunes fossiles

En sous-bois de pinède ou peuplements arbustifs fragmentaires. Se trouvent sur les étendues sableuses en arrière de la plage



Les linéaires boisés et arbres isolés

Haies brise-vent en bordure de parcelle, monospécifiques composées d'arbres de haut-jet, peu larges, elles représentent plus de 1000 km de linéaire

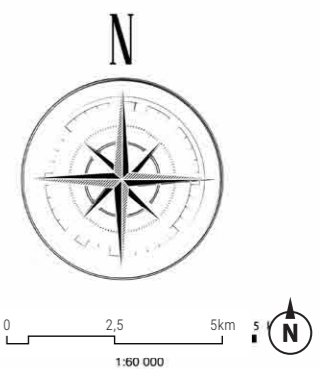
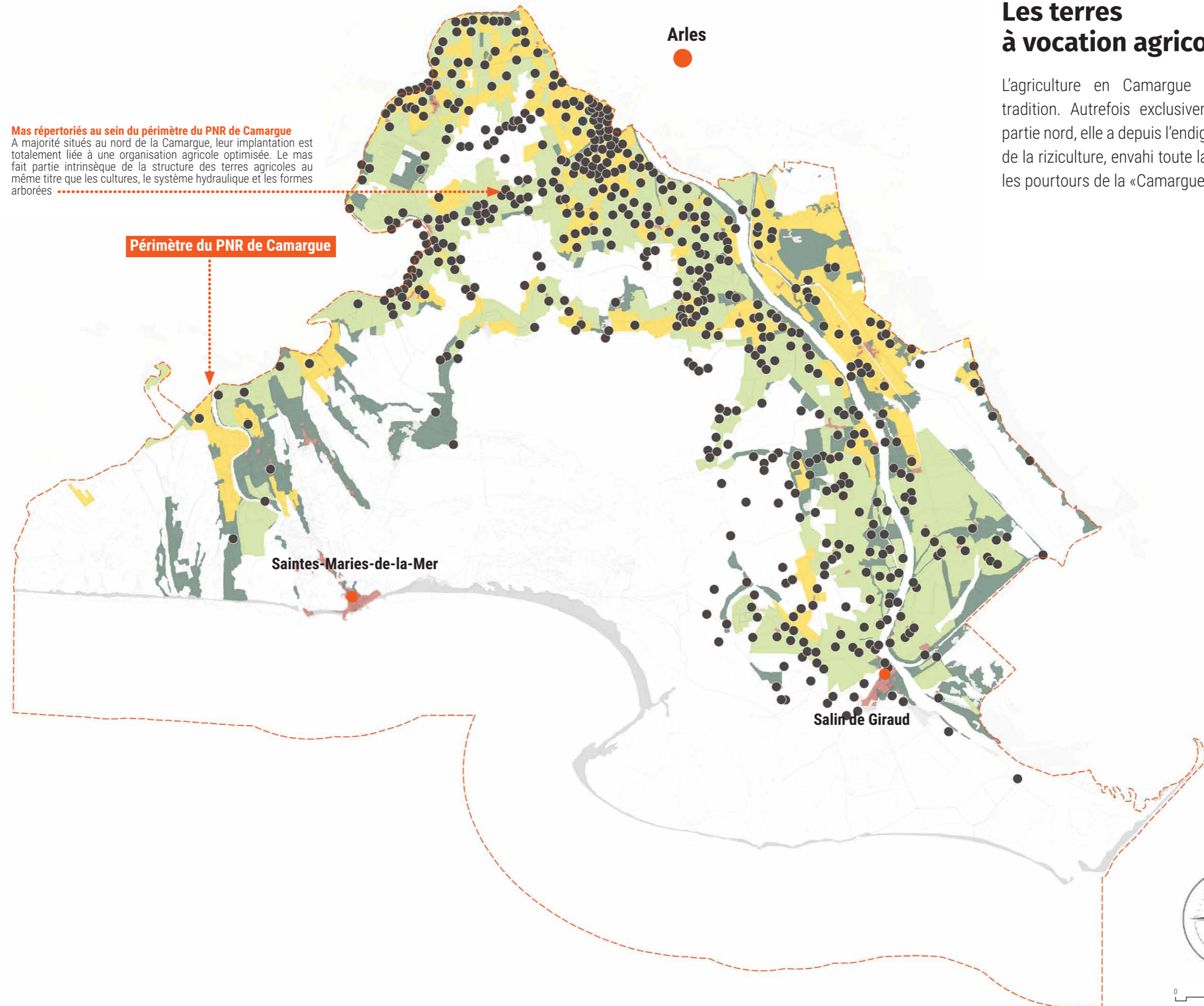


Les terres à vocation agricole

L'agriculture en Camargue procède d'une longue tradition. Autrefois exclusivement localisée dans la partie nord, elle a depuis l'endiguement et l'introduction de la riziculture, envahi toute la «Camargue fluviale» et les pourtours de la «Camargue marine»

Mas répertoriés au sein du périmètre du PNR de Camargue

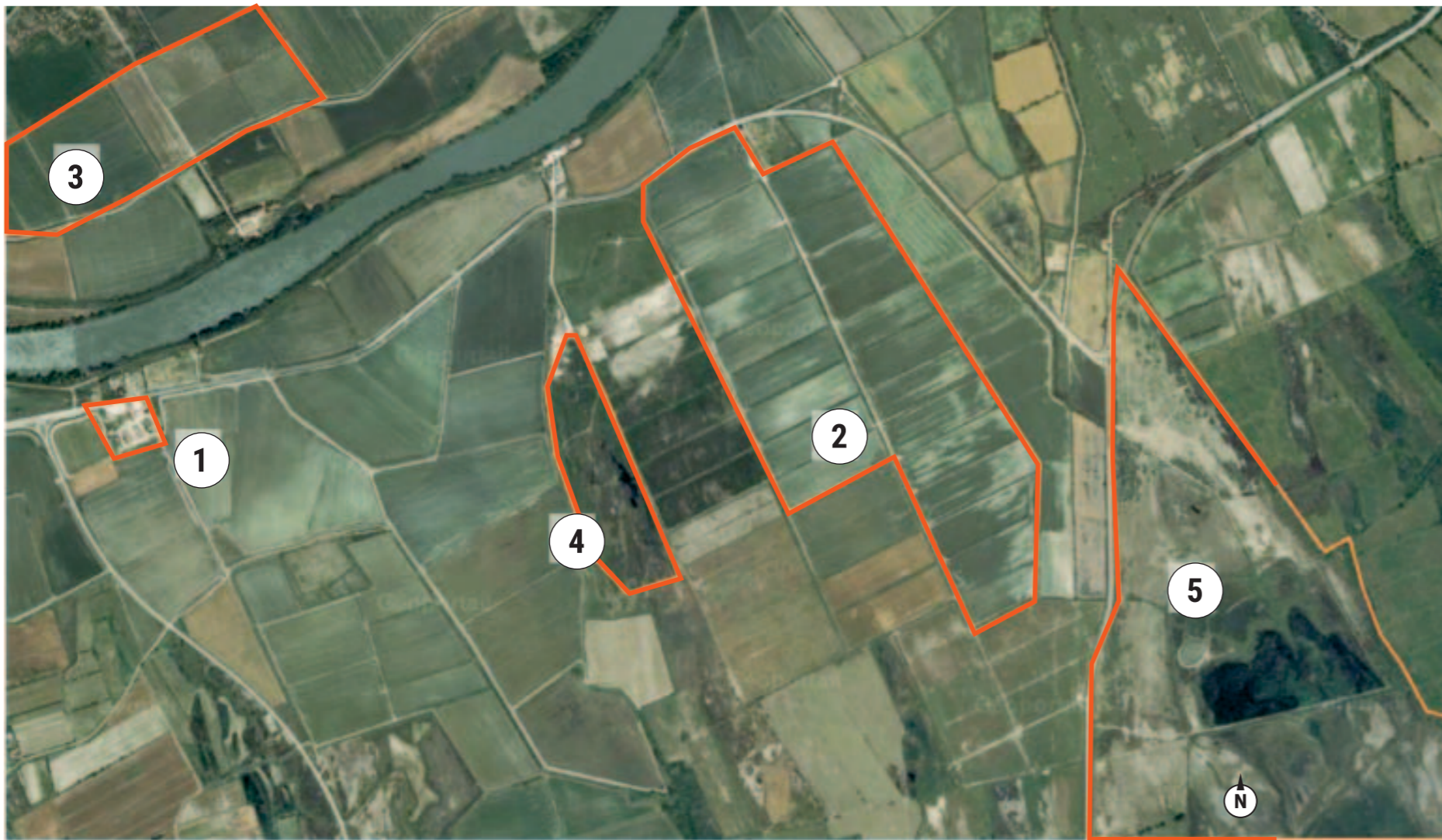
A majorité situés au nord de la Camargue, leur implantation est totalement liée à une organisation agricole optimisée. Le mas fait partie intrinsèque de la structure des terres agricoles au même titre que les cultures, le système hydraulique et les formes arborées



L'organisation des espaces agricoles Contraintes et adaptabilité

La Camargue a toujours été une terre très contraignante et peu adaptée à l'agriculture, cela ne fait qu'un siècle et demi que l'agriculture s'y est vraiment développée. Cela est dû principalement aux aléas climatiques et à l'altimétrie basse des terres proches du littoral. Le climat chaud et aride, les tempêtes marines successives et le débordement du fleuve ne sont là que quelques exemples de ces obstacles qu'ont dû surmonter les hommes depuis des siècles pour rendre leurs terres fertiles.

De plus, la faible topographie, les sols sableux et limoneux gorgés de sel à mesure que l'on s'approche du littoral compliquent encore d'avantage la culture de ces terres. On va trouver différents types de cultures qui ont pu perdurer au sein de ces terres hostiles. Les productions agricoles sont ainsi conditionnées, l'espace fluvio-lacustre camarguais optimisé. Sur des terres à majorité inondées, c'est le riz qui s'est avéré être la production la plus rentable et adaptée. En effet, la riziculture est aujourd'hui au nord de la Camargue, et ce depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et la mise en oeuvre d'importantes infrastructures hydrauliques, la production dominante. Le riz constitue ainsi le pilier de la production agricole camarguaise. Son rôle de dessalement des sols permet en effet d'introduire en complément d'autres cultures, de conserver de l'eau douce dans les terres, et permettre ainsi à des milieux boisés, étangs et marais de perdurer. L'optimisation extrême de ces terres induit une logique d'implantation particulières des cultures et des utilisations au sein du parcellaire agricole. Ainsi, les terres non cultivées et les friches seront utilisées pour de l'élevage, tandis que les formes arborées sont converties en cultures arboricoles, exploitées en bois de chauffe, ou plantées en haies brise-vent. Le mas tient sa place au centre de cette organisation, sur un point haut, il est le pivot de ce système perfectionné ou le hasard n'a pas sa place. Au nord du delta du Rhône, on distinguera également le maraichage, les cultures céréalières en rotation du riz (type colza, blé, sorgho...) la viticulture et l'arboriculture irriguée.



- 1 - Mas.
- 2 - Parcelles de culture du riz de Camargue doté d'un système de canaux permettant de conserver l'eau en permanence dans les parcelles.
- 3 - culture de blé.
- 4 - Parcellaire sans découpage visible. c'est une friche ou une pâture pour chevaux ou taureaux.
- 5 - Sansouire.



Mas et structures végétales associées



Riz et cultures inondables



Roubines fossés et canaux



Blé et cultures sèches



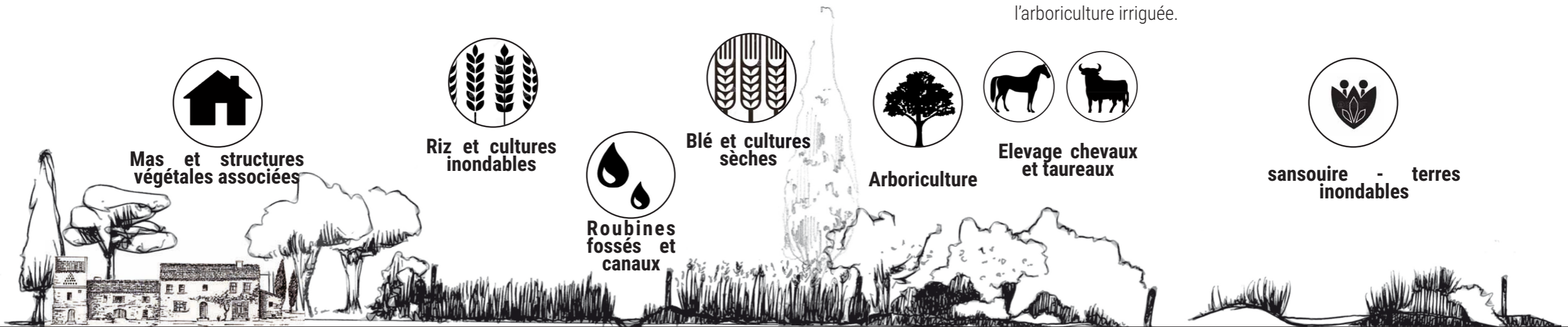
Arboriculture



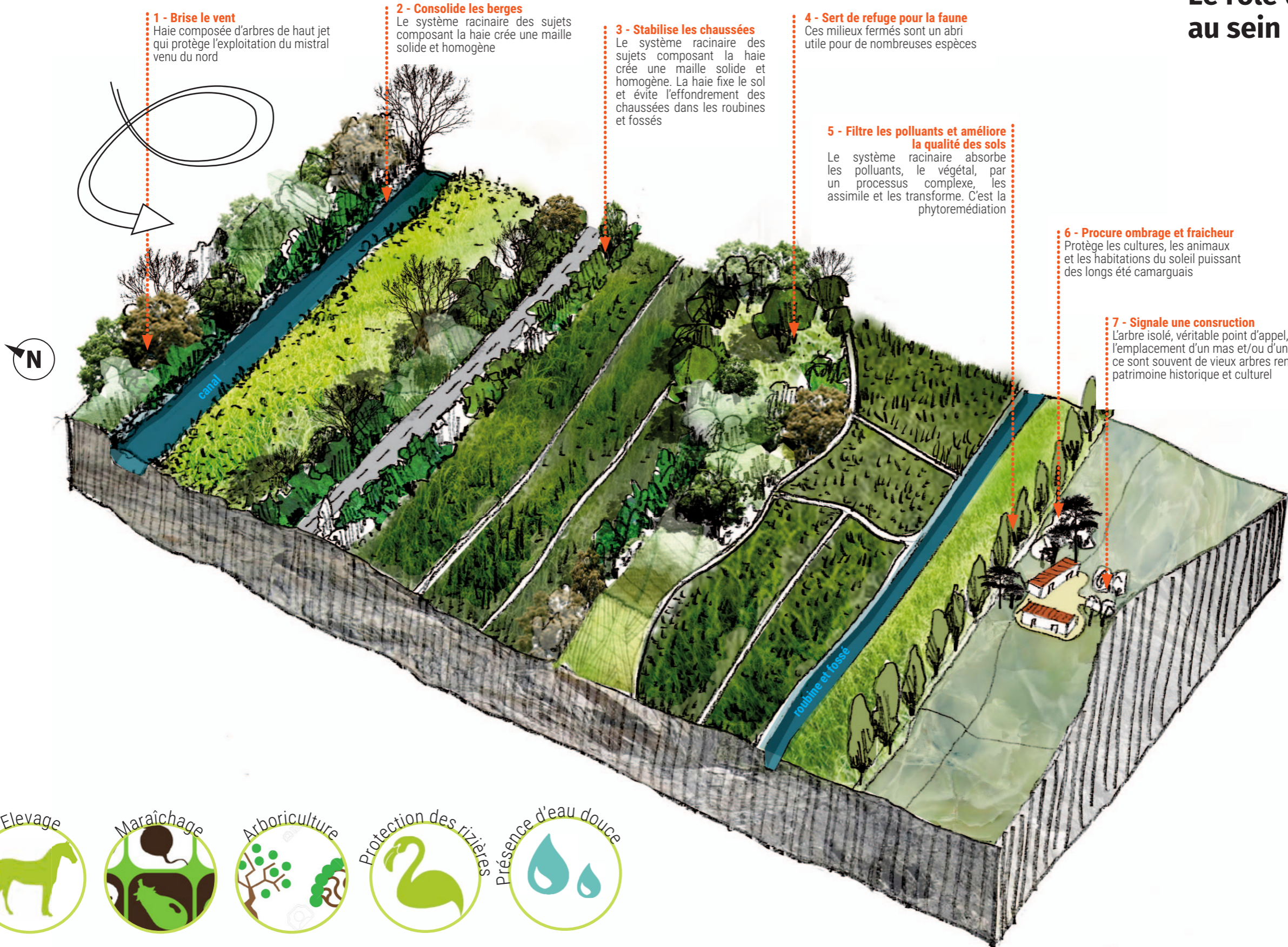
Elevage chevaux et taureaux



sansouire - terres inondables



Le rôle des formes arborées au sein du parcellaire agricole



1 - Brise le vent
Haie composée d'arbres de haut jet qui protège l'exploitation du mistral venu du nord

2 - Consolide les berges
Le système racinaire des sujets composant la haie crée une maille solide et homogène

3 - Stabilise les chaussées
Le système racinaire des sujets composant la haie crée une maille solide et homogène. La haie fixe le sol et évite l'effondrement des chaussées dans les roubines et fossés

4 - Sert de refuge pour la faune
Ces milieux fermés sont un abri utile pour de nombreuses espèces

5 - Filtre les polluants et améliore la qualité des sols
Le système racinaire absorbe les polluants, le végétal, par un processus complexe, les assimile et les transforme. C'est la phytoremédiation

6 - Procure ombrage et fraîcheur
Protège les cultures, les animaux et les habitations du soleil puissant des longs été camarguais

7 - Signale une construction
L'arbre isolé, véritable point d'appel, indique l'emplacement d'un mas et/ou d'une exploitation, ce sont souvent de vieux arbres remarquables, patrimoine historique et culturel

.....➔ Rôles des formes arborées

○ Les facteurs permettant le maintien de ces formes arborées en milieu agricole camarguais

○ Les facteurs en causes dans la disparition progressive des formes arborées en milieu agricole camarguais

Elevage

Maraîchage

Arboriculture

Protection des rizières

Présence d'eau douce

Riziculture intensive

Traitements des cultures

Mécanisation des cultures

Artificialisation des parcelles

Graphiose de l'orme

Entretien ouvrages hydrauliques

Non renouvellement des siliets

Ombrage nuisants aux cultures



La pérennisation des formes arborées, patrimoine agricole de Camargue

La haie agricole, des paysages en voie de disparition

Les boisements se répartissent de façon disparate sur l'ensemble du territoire de Camargue, une grande partie d'entre eux appartient alors à des propriétaires privés. Au nord, au sein du territoire fluvio-lacustre et des espaces agricoles, ces boisements sont très rares, ce sont donc les haies brise-vent qui constituent la principale structure arborée des paysages.

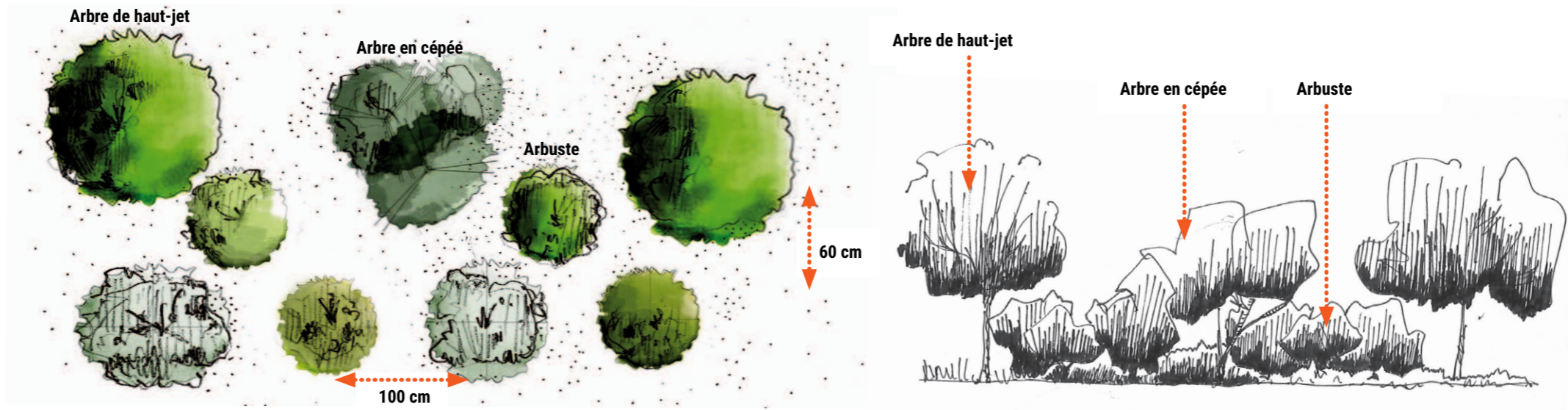
On peut dire que l'arbre et la forêt en Camargue ne jouent pas aujourd'hui un véritable rôle fonctionnel pour les acteurs du territoire camarguais. Le maintien et la présence actuelle de ces arbres tient d'avantage à un abandon progressif et à une présence par défaut qu'à une véritable volonté des acteurs d'entretenir et faire perdurer ces paysages.

Les photographies ci-contre vont dans ce sens. La haie agricole brise-vent et ses arbres autrefois fonctionnels sont vieillissants. Les sujets malades et/ou sénescents sont laissés à l'abandon et peu ou pas renouvelés.

Il est vrai que l'arbre et la forêt en Camargue ne sont pas constitutifs de l'identité de ses paysages, l'homme a en effet façonné ces terres au fil du temps en fonction des dynamiques économiques et agricoles en marches, n'employant l'arbre qu'à des fins rentables et pratiques. L'arbre n'est qu'un marqueur d'une utilisation du territoire. Le réseau de haie est lâche, on recense ainsi un linéaire de 1000 km.

Ce paysage aujourd'hui identifiable fait partie de l'histoire de ce territoire où la contrainte a toujours prédominé, ce sont des arbres à la fois utiles écologiquement, socialement et économiquement qui témoignent de pratiques culturelles fortes et de l'histoire de la Camargue. Ils constituent un véritable patrimoine à conserver, maintenir et renouveler.

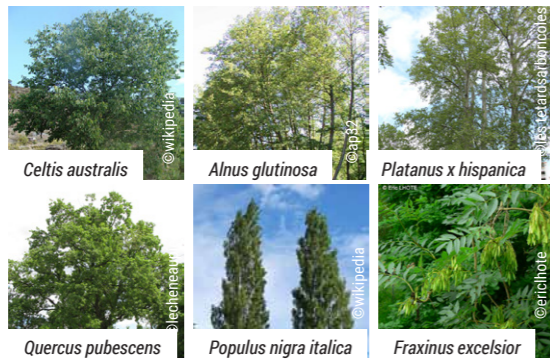




Strates et essences



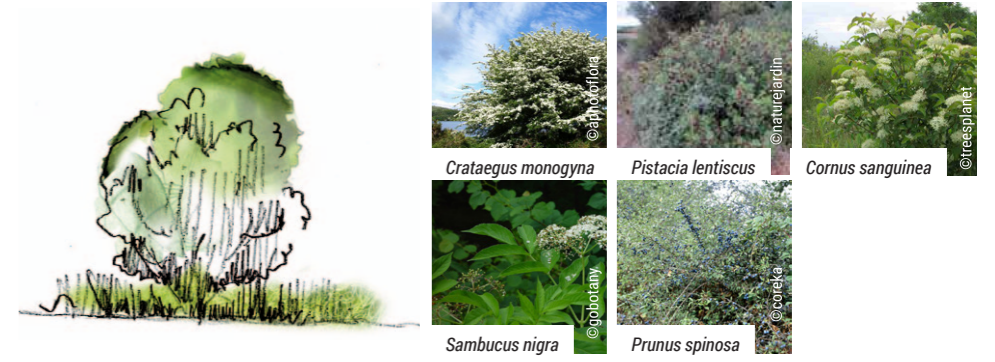
Arbres de hauts jets



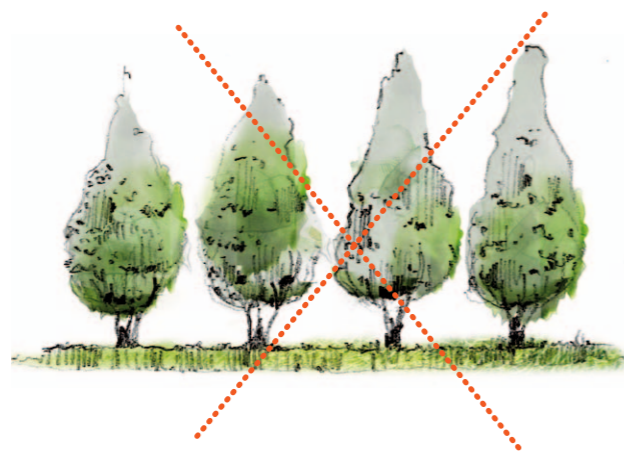
Arbres en cépée



Arbustes



Forme et composition



Haie plurispécifique et multiples strates



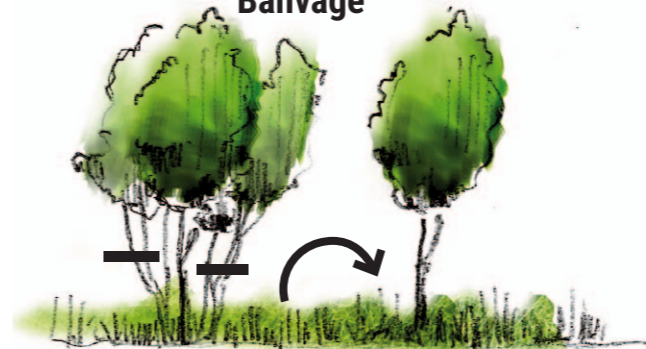
A connecter les unes aux autres



Entretien



Balivage



Recépage



Moyens à mettre en oeuvre pour une pérennisation des structures végétales en plaine agricole

Pour la plantation des haies il est préférable d'implanter les sujets en quinconce plutôt qu'alignés. La diversité de ports est à privilégier. En complément il faudra établir dès la plantation et le choix des essences, un plan de gestion de cet espace productif et son «capital-bois» de manière durable. En effet, la haie brise vent accompagnée d'arbustes fruitiers peut constituer un bon complément d'activité (bois d'oeuvre, bois de chauffe). Néanmoins, afin de préserver les cônes de vue, la perception du bâti et éviter la fermeture des paysages, l'implantation des haies devra être conçue en anticipant son impact visuel sur son contexte. Dans cette démarche, l'agriculteur pourra se rapprocher du Parc afin de bénéficier de son expertise pour son projet de plantation.

On préférera une haie plurispécifique à une haie monospécifique, et ce pour plusieurs raisons. La première est écologique car la multiplicité d'essences encourage la biodiversité et favorise l'installation d'une faune spécifique. La seconde est esthétique, afin d'éviter un effet rideau qui peut être disgracieux, redondant et marquant au sein de ces paysages très ouverts. De plus, il est préférable de superposer les strates arbustives et arborées pour plus d'efficacité notamment pour la plantation, la régénération ou le maintien d'une haie brise-vent.

Dans un second temps il est nécessaire de planter ou maintenir une haie dans la continuité d'une autre. Ces haies constituent des corridors écologiques qui forment un véritable réseau au sein de ces terres cultivées, connecter le réseau est alors essentiel. Toujours favoriser le développement des jeunes pousses pour une meilleure pérennité de la haie.

L'entretien de la haie passe par différents gestes qui ont pour but d'éviter les problèmes sanitaires aux arbres. Il est nécessaire d'intervenir entre Novembre et Février (taille douce et fauche du pied). Il est possible de revitaliser la haie vieillissante par des opérations de taille comme l'élagage, le recépage ou le balivage. Ces techniques permettent de stimuler les sujets, et de dynamiser la repousse. Cela permet à terme d'obtenir une strate arbustive dense.



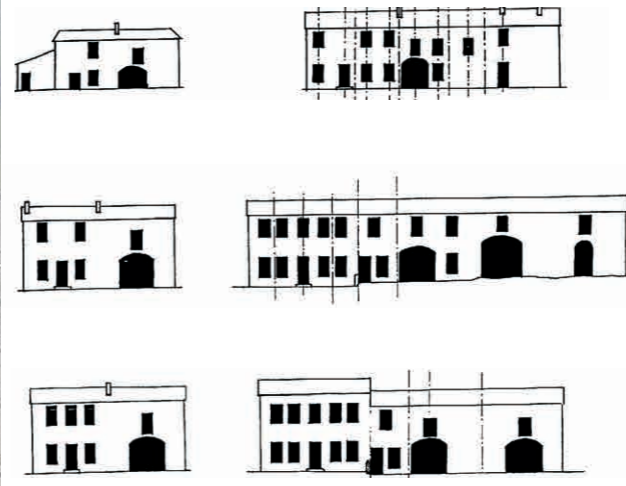
Outils à disposition pour une pérennisation des structures végétales en plaine agricole

- * **Emettre des recommandations concernant le choix des essences végétales**
- * **Intégrer aux documents d'urbanisme**
- * **Etendre l'inventaire des éléments de patrimoine végétal remarquable identifiés au titre de l'article L.151.19 aux sujets constitutifs des haies agricoles, arbres isolés formes arborées associées au mas**
- * **Créer des ZAP (Zone Agricole Protégée), PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) sur des espaces appropriés, compatibles avec les usages actuels et futurs**
- * **Etendre des classements en Espaces Boisés Classés après identification et inventaire spécifique sur le terrain**
- * **Poursuivre et améliorer la Charte Forestière de Territoire de Camargue encadrée par le Parc naturel régional de Camargue**
- * **Poursuivre et améliorer le cahier technique «Planter en Camargue»**
- * **Réaliser un inventaire des sujets composant les haies agricoles (type ARBREM)**
- * **Etendre «Reboisons la Camargue» à l'espace agricole en tête de Delta du Grand Rhône**
- * **Accompagner les particuliers dans leur démarche d'entretien et de plantations de haie agricole**
- * **Réaliser des diagnostics phytosanitaires**
- * **Poursuivre la démarche de MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) initiée par le PNR de Camargue**
- * **Sensibiliser les acteurs du territoire de Camargue au nécessaire maintien des haies agricoles, à leurs utilités économiques, patrimoniales, écologiques et sociales**

Le mas Camarguais traditionnel



Mas de Tamaris (au premier plan), et mas du Pont de Rousty, structures traditionnelles bâties en plaine agricole (nord de la Camargue fluvio-lacustre)



©mas camarguegarquoise

«Il se présente comme un parallépipède qui n'a d'ouverture que sa porte étroite du vestibule, flanquée d'une part de la fenêtre de la salle commune et, d'autre part, de la porte cochère de l'écurie. Au premier étage, les fenêtres des chambres et la porte du grenier à foin ouverte l'été pour l'aération du fourrage, avec sa poulie. C'est le type le plus simple de cette maison, qui se prolonge par des annexes, remise, étable ou écurie, parfois bergerie, cochonnier surmonté de la lapinière, du poulailler et du pigeonnier au haut de sa tour. Ces annexes s'élèvent dans le sens de la longueur de l'habitation, parfois en léger retrait ou en saillie, ou même en équerre sur un des côtés pour former un embryon de «cour».

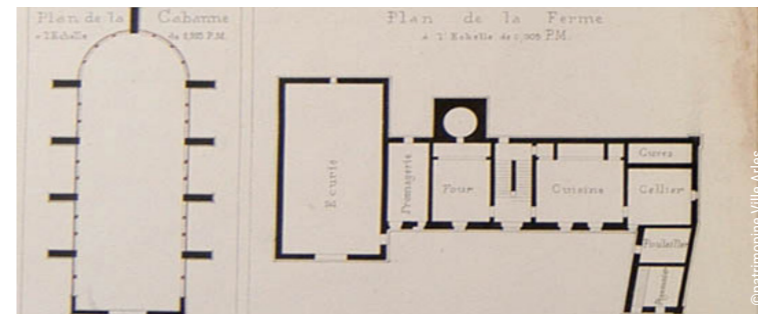
(source : Le mas de Camargue, Ville d'Arles)



©ville Arles



©ville Arles



©patrimoine Ville Arles



©patrimoine Ville Arles

FORMES BÂTIES TRADITIONNELLES



©PNR Camargue

Corps de logis



©PNR Camargue

Pigeonnier



©PNR Camargue

Auvent



©PNR Camargue

Auvent



©PNR Camargue

Bergerie haute



©PNR Camargue

Bergerie



©PNR Camargue

Cave



©PNR Camargue

Corps de logis



©PNR Camargue

Petit mas



©PNR Camargue

Poulailler



©PNR Camargue

Logements ouvriers

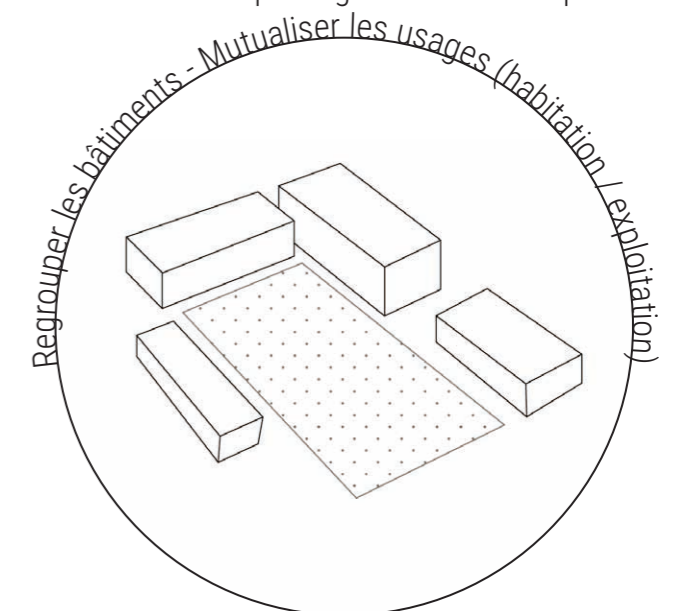
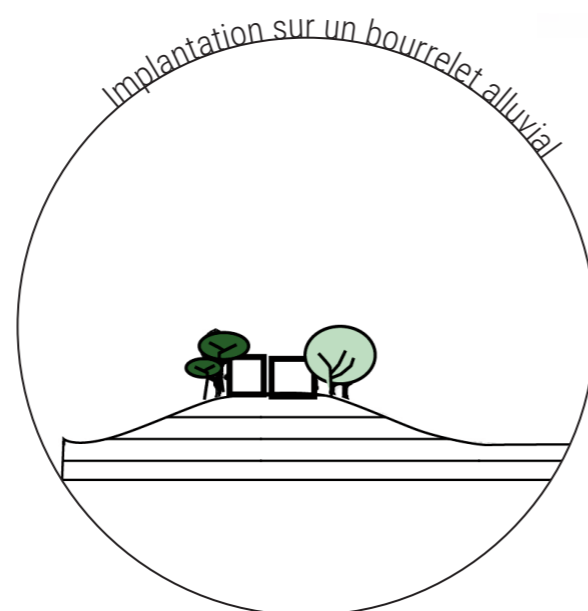
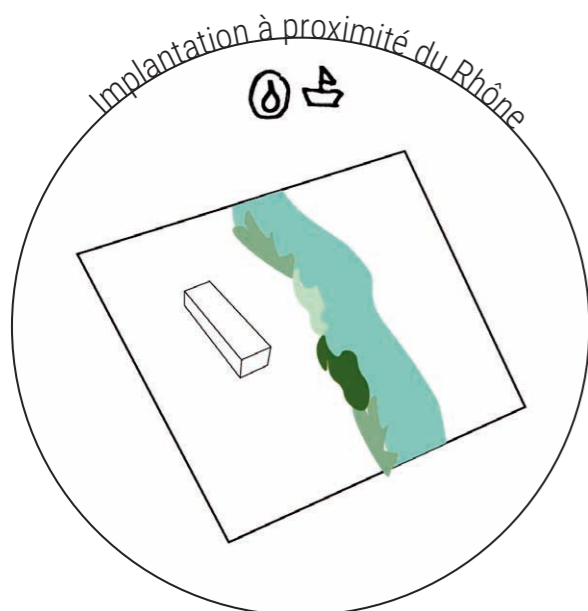
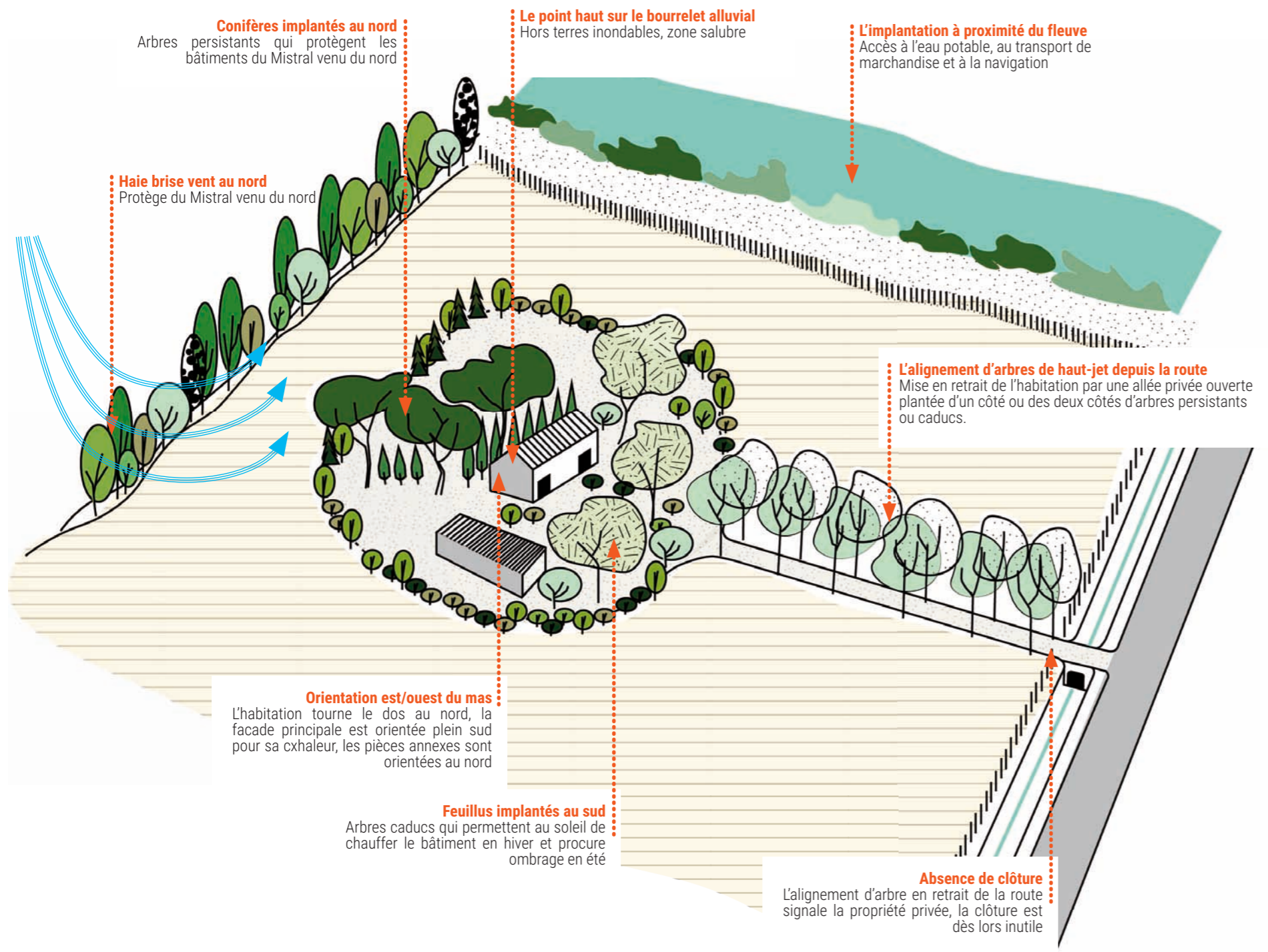


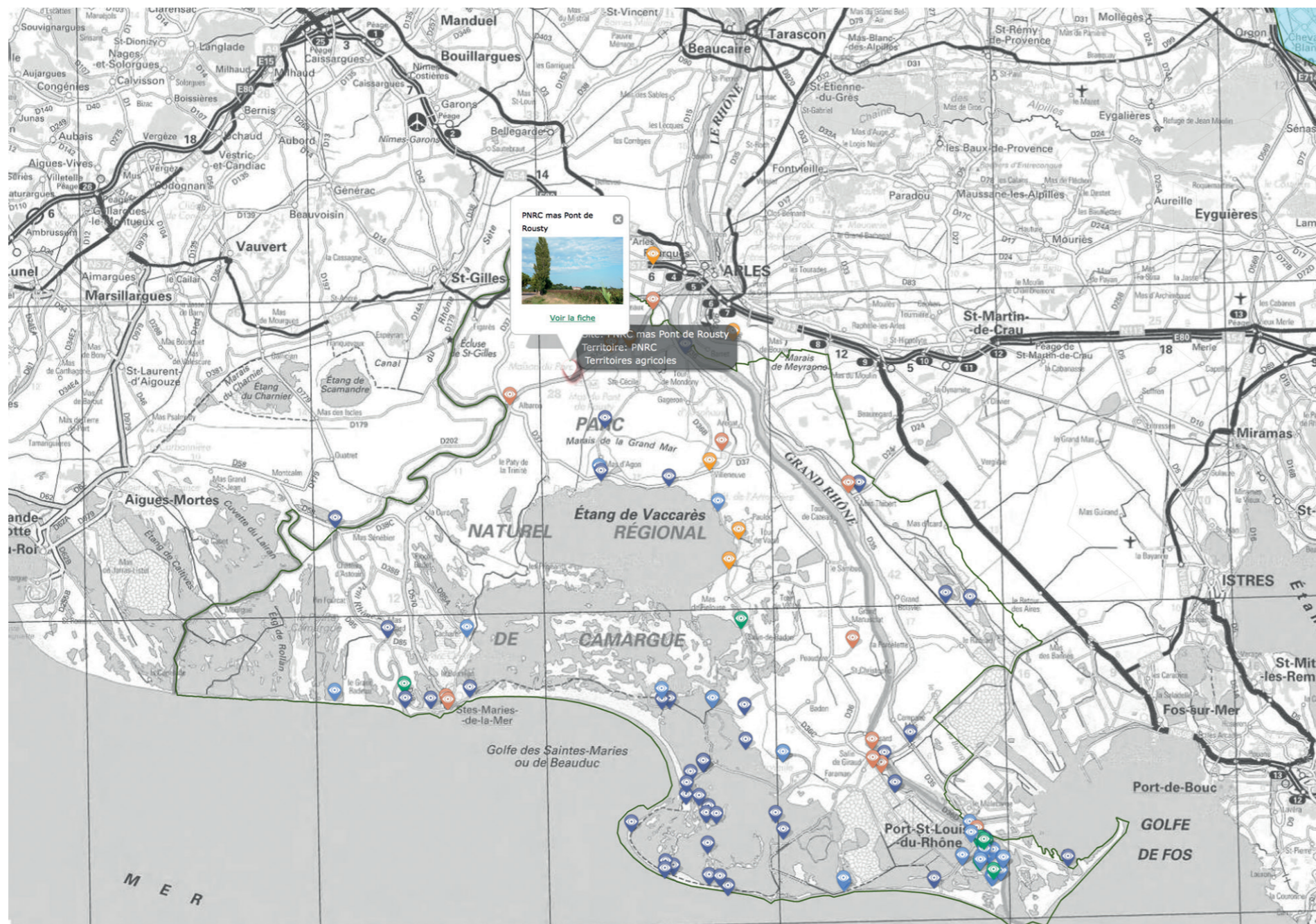
©PNR Camargue

Ecuries

Le mas camarguais traditionnel (pratique, fonctionnel et ornemental)

Les mas camarguais constituent un habitat rural dispersé caractéristique de ces milieux humides. Leur structure foncière est intimement liée à l'hostilité du milieu naturel et à rudesse du climat. Le mas désigne un domaine cultivé par une même famille, il regroupe la maison du maître, l'habitation des fermiers ainsi que les bâtiments de l'exploitation. Ces mas sont construits en dur, en blocs de pierre de taille venus de Beaucaire par le fleuve. Il existe peu ou pas de bonnes pierres, ce qui en fait un matériau très convoité en Camargue. Il est ainsi rare qu'une exploitation se déplace, les habitants persistent en des points fixes, jucher sur les points hauts. Ce dernier point explique plus encore la dispersion de ces mas en terres de Camargue, contraints de s'implanter sur les terrains les plus salubres, à l'abri des inondations. La position géographique de la Camargue, entre Rhône et Méditerranée et son absence de relief la soumettent entre autres aux caprices des vents qui soufflent près de 280 jours/an. Ce vent conditionne la vie des hommes, des animaux et des végétaux, il s'est avéré déterminant pour l'implantation, l'orientation et la protection des habitats. Le schéma ci-contre illustre ainsi ces différents caractères systématiques propres à l'implantation des mas en Camargue. Le mas est établi au voisinage du Rhône, qui peut être aussi une voie d'accès, mais aussi pour l'alimentation en eau. S'il s'implante à distance des routes il ne s'en écarte pas trop, relié par un chemin constituant une allée plantée (platanes, peupliers blancs en brise-vent complétés par des atriplex, parfois des genévriers et plus rarement des pins parasol pour fixer les sols). Cette allée signale la présence des grands mas, on y entre en quittant la route pour emprunter le chemin de terre sans plus de manière. Les portails sont réservés aux châteaux, le rôle de clôture est avantageusement joué par les fossés de bord de route. Il n'y a donc pas de dispositif de fermeture mais une certaine distance, un éloignement, une profondeur dans le passage vers le mas qui maintient le





La pérennisation des formes arborées, patrimoine agricole de Camargue L'observatoire Photographique du Paysage comme indicateur pour l'évolution des structures paysagères de Camargue

L'Observatoire Photographique du Paysage de la Camargue est un outil mis en œuvre par le Parc naturel régional de Camargue pour évaluer les changements qui interviennent dans les paysages du delta.

Depuis 2008, tous les cinq ans, une photographie doit être reconduite à partir d'un même point de vue, afin d'être conservée, comparée aux précédentes et ainsi pouvoir suivre l'évolution du site pour engager, si nécessaire, des mesures de préservation. Chacun des points de vue observés a été choisi pour sa représentativité, de manière à couvrir l'ensemble des milieux et des activités du delta, prenant en compte : mitage, limite de l'urbanisation, évolution des pratiques agricoles, montée des eaux du Rhône et de la Méditerranée.

Concernant l'évolution des formes arborées, l'étude s'est appuyée sur la campagne réalisée autour du Mas du Pont de Rousty et du Mas du Merle dont les clichés pris sur un court intervalle ont alimenté la réflexion.



Rizières bordées de peupliers à Plan du Bourg en 2009, Observatoire Photographique des Paysages



Rizières bordées de peupliers à Plan du Bourg en 2009, Observatoire Photographique des Paysages

Illustration, le Mas de la Ville

Le long de la route D35 entre Arles à 6km et Mas Thibert, il est dans la partie du delta située à l'Ouest du Grand Rhône, appelée Grand Plan du Bourg ou Plan du Bourg. Ce territoire devrait être intégré pour une large part dans le périmètre du Parc de Camargue porté par la nouvelle charte qui devrait prendre effet en 2011. La particularité de nombreuses rizières du Plan du Bourg est qu'elles sont souvent bordées d'arbres. On retrouve ici, des platanes au bord de la route et des peupliers blancs entre les clos rizicoles. Cela confère à ces paysages un attrait particulier, différents des paysages de rizières de la Camargue insulaire.

L'enjeu est de préserver ces haies bocagères qui apportent des structures verticales, composantes identitaires du paysage de la Camargue.

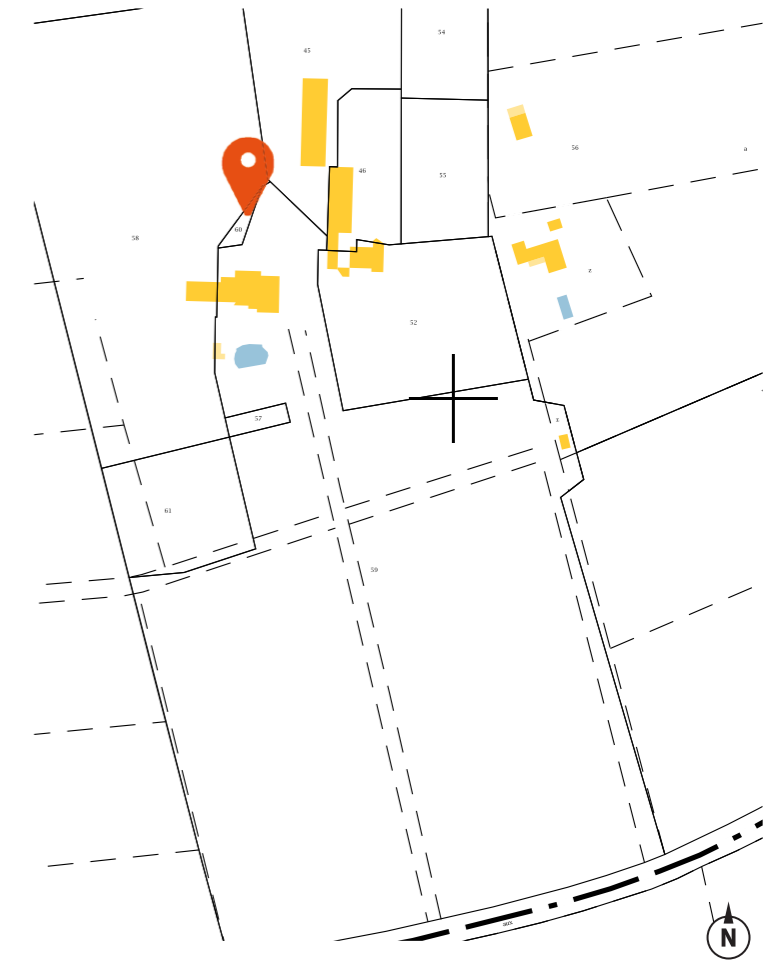
©Alain Dervieux, ESPACE (UMR 7300) - Groupe DESMID, CNRS - AMU

Le Mas de Tamaris

État existant - situation et contexte



Mas de Tamaris, alignement remarquable qui marque l'entrée de la propriété. On note la récente installation d'un portail autrefois inexistant. Cette structure est traditionnelle des mas Camarguais



Mise en retrait de la propriété par un alignement remarquable imposant. Les sujets de haut-jet créent un point d'appel depuis la route signalant la présence d'un mas

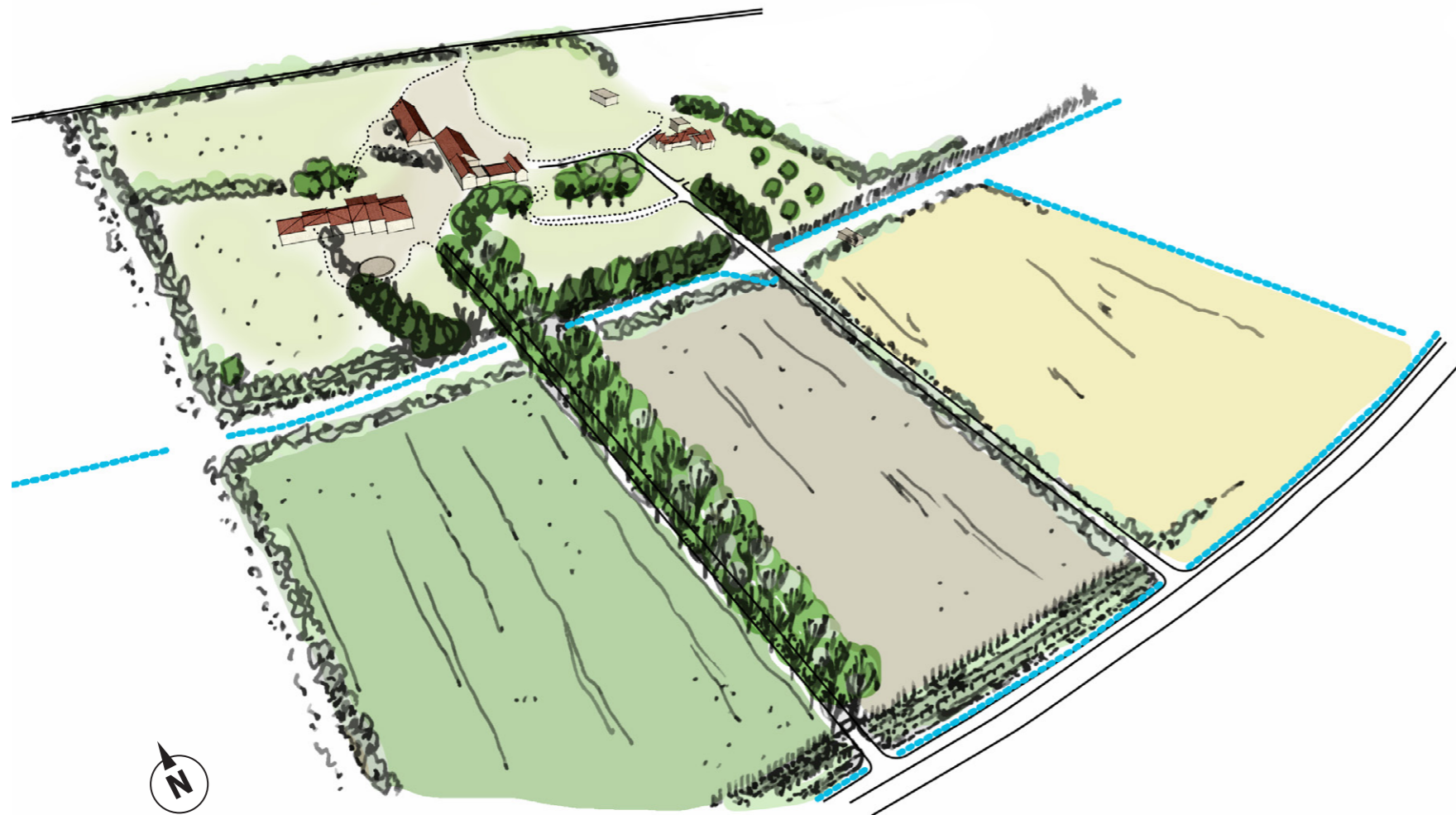


Une diversité d'essences, de ports et de feuillages fait écran depuis l'extérieur de la propriété, une multitudes de formes et teintes qui contribuent à l'intégration du bâti traditionnel en second plan. Une propriété protégée des rayons du soleil et des vents forts venus du nord.

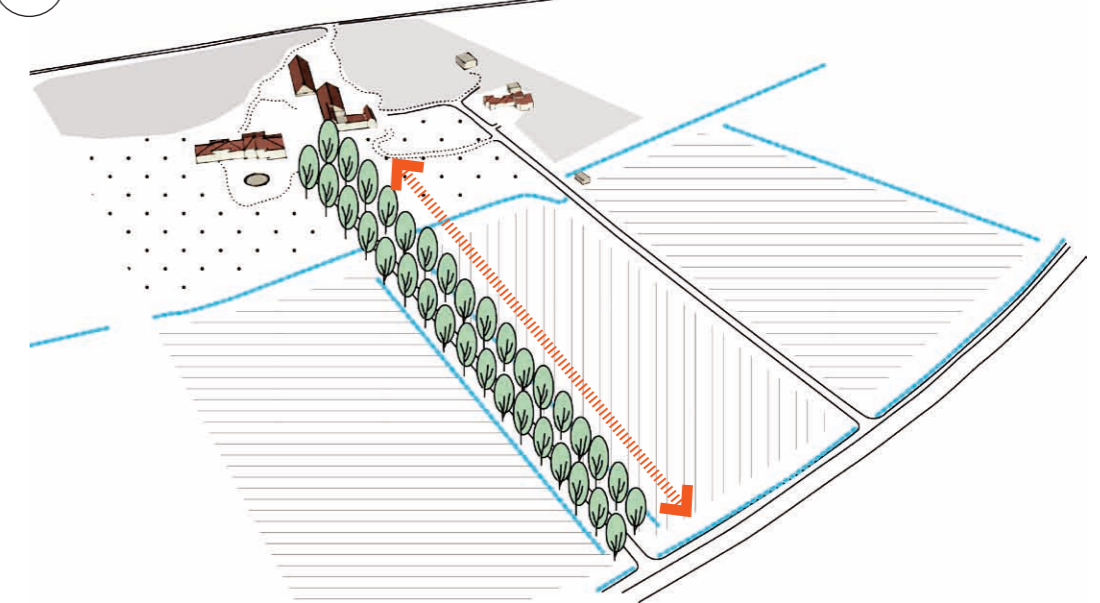
Le Mas de Tamaris

Dans cette partie, quatre mas camarguais sont présentés à titre d'exemple, l'objectif étant d'identifier à travers les structures végétales des mas les possibles mesures d'intégration par le végétal à mettre en oeuvre selon leur typologie. On observera des mas aux problématiques différentes selon leur niveau de visibilité et leur structure existante. Ces mesures d'intégration seront tantôt fonctionnelles, tantôt ornementales et historiques.

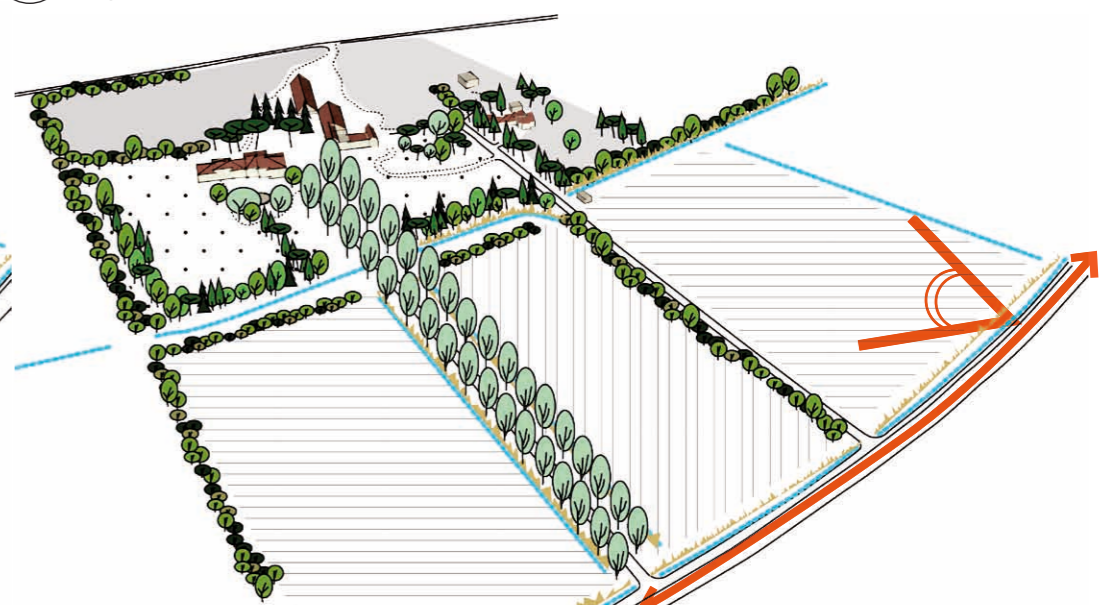
Le premier exemple est le Mas de Tamaris, un mas qui possède l'ensemble des structures végétales associées à un mas camarguais. On voit ainsi l'efficacité de ces multiples plantations, d'une part créant des points d'appel depuis la route et d'autre part sur le bâti patrimonial, protégeant ses habitants du climat venteux et ensoleillé. Son intégration reste efficace (les structures successives sont illustrées dans les schémas ci-contre).



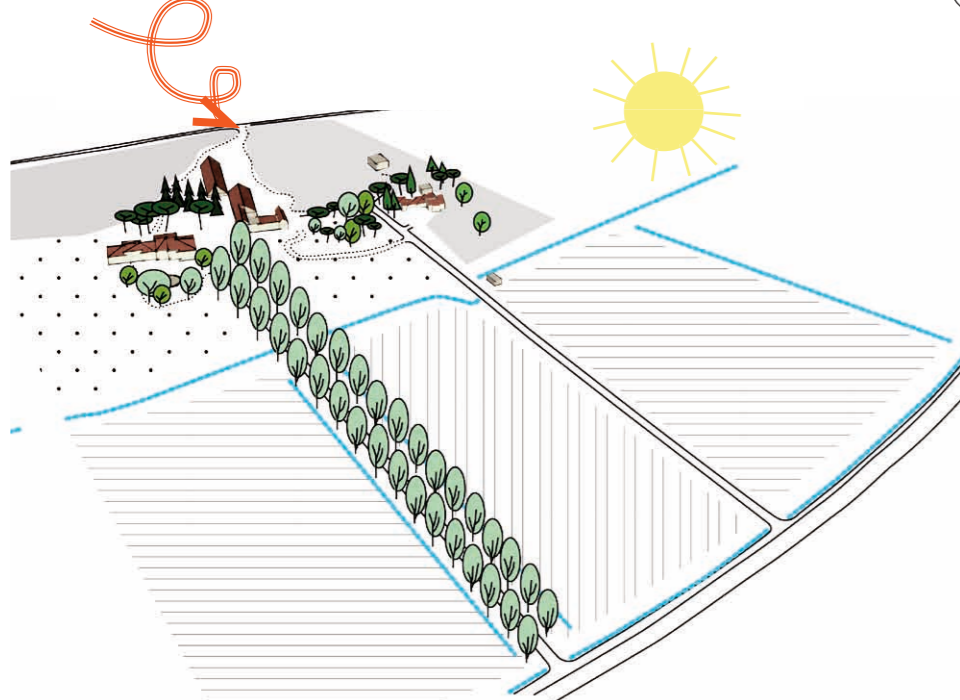
1 Traitement de l'entrée de la propriété, alignement remarquable



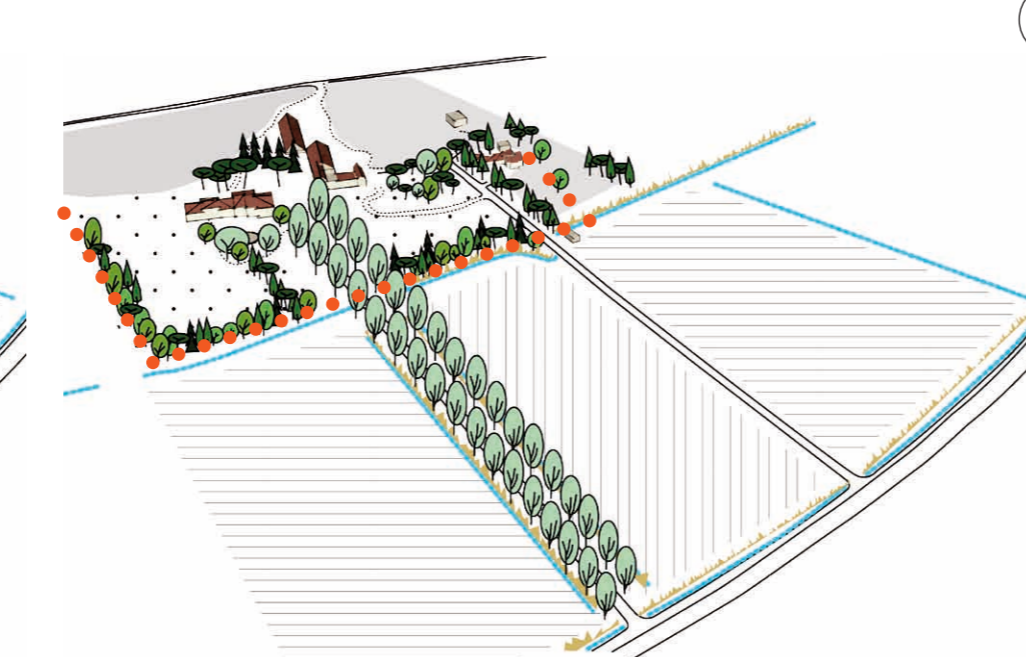
4 Prise en compte de la visibilité des bâtiments depuis les axes, l'arbre d'ornement signale et l'arbre «fonctionnel» dissimule



2 Arbres remarquables en accompagnement du bâti, ils signalent le mas historique et protègent l'habitation du climat



3 Traitement des limites par le végétal, haies agricoles et ornementales, elles permettent l'intégration des bâtiments et favorisent la biodiversité





Mas du Pont de Rousty depuis la RD570, vue de l'Observatoire Photographique des Paysages prise en 2009



Mas du Pont de Rousty, vaste propriété composée de bâtiments traditionnels autrefois dédiés à de l'élevage, aujourd'hui reconvertis en espaces dédiés à l'accueil de visiteurs (au loin l'ancienne bergerie transformée en musée du PNR, au premier plan une vaste prairie où l'on fait paître du bétail)



Mas du Pont de Rousty depuis la RD570, vue de l'Observatoire Photographique des Paysages prise en 2011



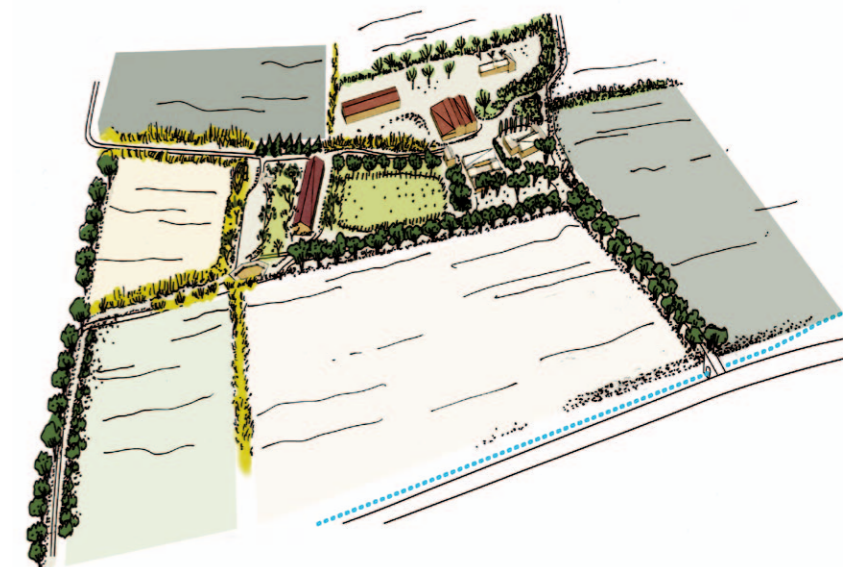
Mas du Pont de Rousty depuis la RD570, vue réalisée en 2016, forte visibilité du bâti traditionnel à l'architecture remarquable (siège administratif du PNR). L'ensemble de la propriété est protégée des regards par une importante masse boisée composée d'une multitude d'essences.



Mas du Pont de Rousty et son siège administratif. Sur la photographie, on observe un espace central qui se trouve à l'interface de deux propriétés (le PNR de Camargue et une exploitation agricole). Ce mas regroupe ainsi des structures traditionnelles qui lui confèrent son caractère exemplaire tout en cumulant des usages sur site à la fois privés et publics



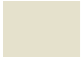
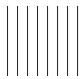
Mas du Pont de Rousty

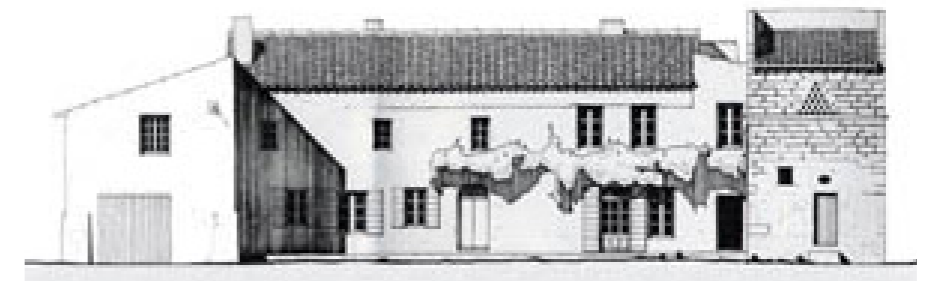
Un mas exemplaire de part sa localisation proche d'une centralité urbaine, de par sa position à la croisée de terres agricoles et sansouires, de par ses plantations et son bâti remarquable. Très peu visible depuis les extérieurs et notamment l'axe principal Rd570, seul reste visible le mas du siège de PNR dont l'architecture témoigne d'un mas typiquement camarguais.



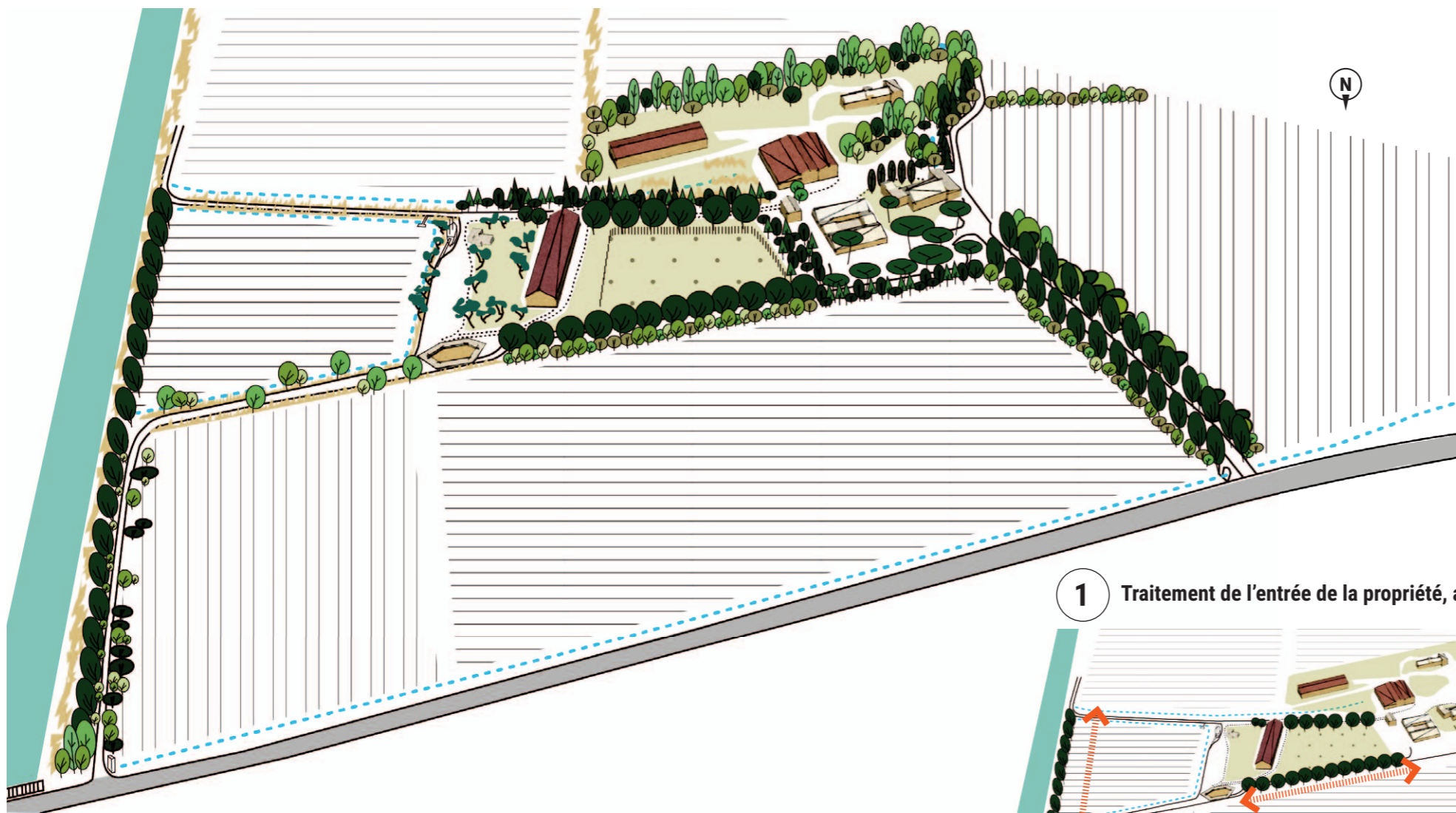
Mas du Pont de Rousty, «l'exemplaire» transformations et usages multiples

Le mas du Pont de Rousty est aujourd'hui le siège administratif du Parc naturel régional de Camargue. Son histoire est particulière car il subit tour à tour des transformations conséquentes et se trouve aujourd'hui dans la capacité d'accueillir des visiteurs. Il se compose ainsi d'un espace accueil du public avec son musée de Camargue, une salle pédagogique et son sentier d'interprétation, d'un espace réservé aux personnes travaillant au Parc avec son mas historique et son hangar, enfin d'une propriété privée, autrefois intégrée au mas du Pont de Rousty lui-même, aujourd'hui exploitation agricole à part entière. Ce mas est exemplaire de par la multiplicité des bâtiments traditionnels qui le compose, et par les structures végétales ornementales et «fonctionnelles» qui l'accompagnent. En effet, il illustre à merveille le mas typiquement camarguais et se trouve par la-même vécu au travers d'usagers multiples (travailleurs du Parc, visiteurs, agriculteurs...) ce qui en fait un cas très particulier.

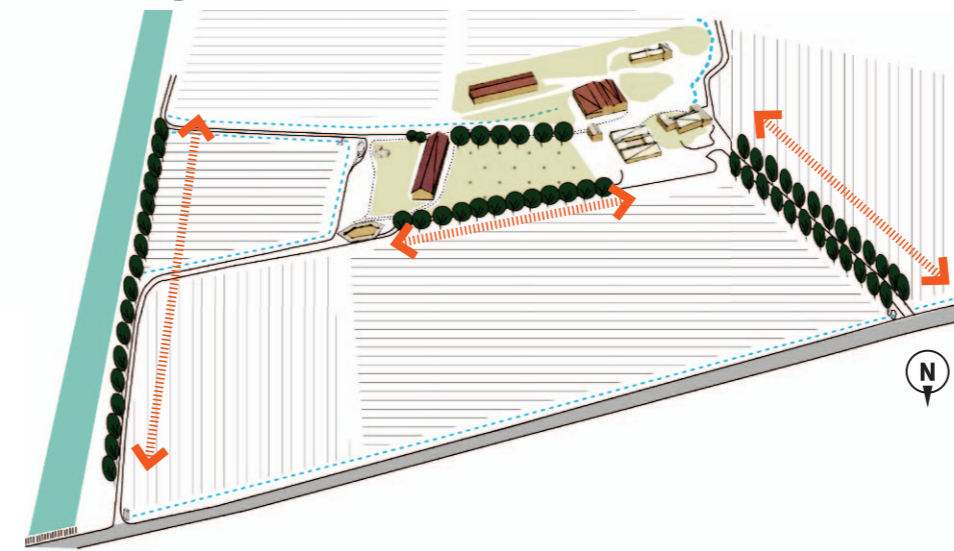
-  Limite de parcelle
-  Ouvert à la visite
-  Siège du PNR de Camargue
-  Propriété privée



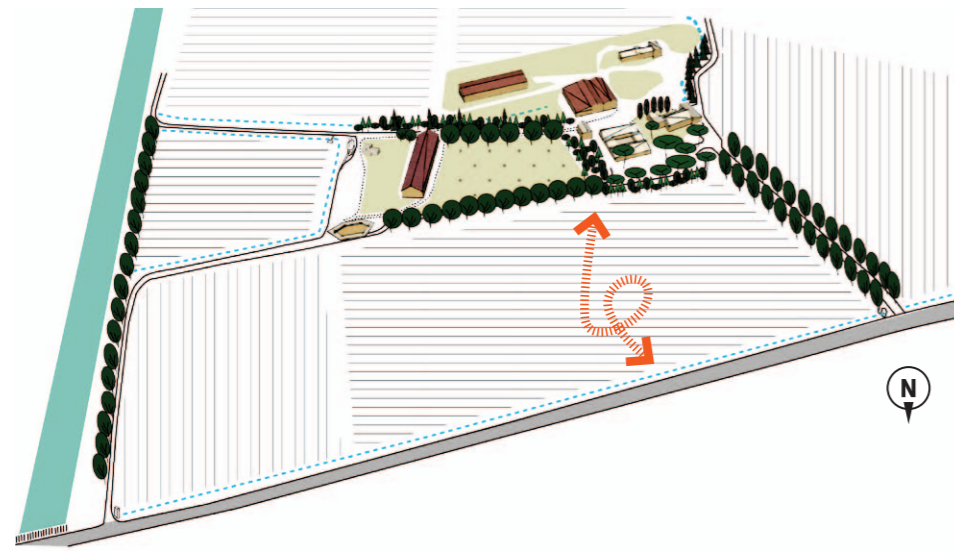
Mas du Pont de Rousty structures végétales associées



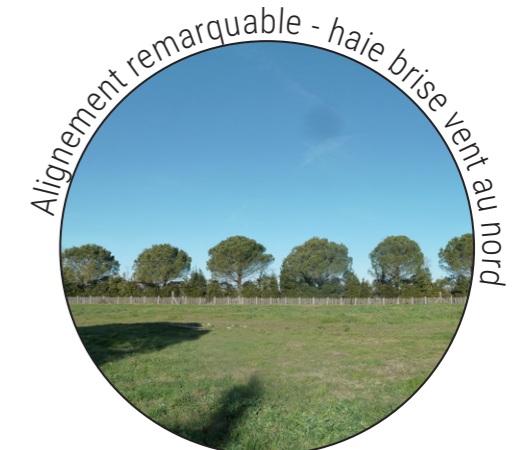
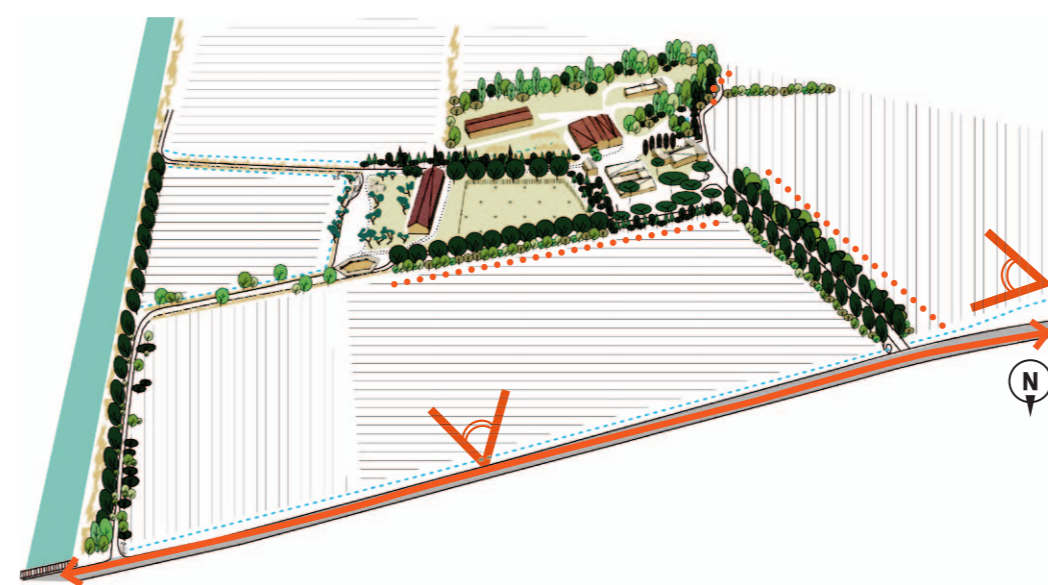
1 Traitement de l'entrée de la propriété, alignements remarquables



2 Arbres remarquables en accompagnement du bâti, ils signalent le mas historique et protègent l'habitation du climat



3 Traitement des limites par le végétal, haies agricoles et ornementales, bonne intégration des bâtiments, la visibilité depuis les axes est quasi nulle



Mas du Pont de Rousty

Mesures d'intégration par le végétal

État existant - accueil et stationnement

Suite aux différents constats établis grâce à l'analyse des structures végétales associées au Mas de Tamaris et au Mas du Pont de Rousty, il est possible à présent d'établir des recommandations générales visant à mettre en place des mesures d'intégration de la propriété et notamment du bâti par le végétal. On distinguera 5 mesures principales qui sont les suivantes (illustrations ci-dessous).

Il est possible à présent d'imaginer des possibilités d'intégration du Mas du Pont de Rousty grâce à certaines mesures d'intégration par le végétal (dont voici 4 illustrations ci-contre).

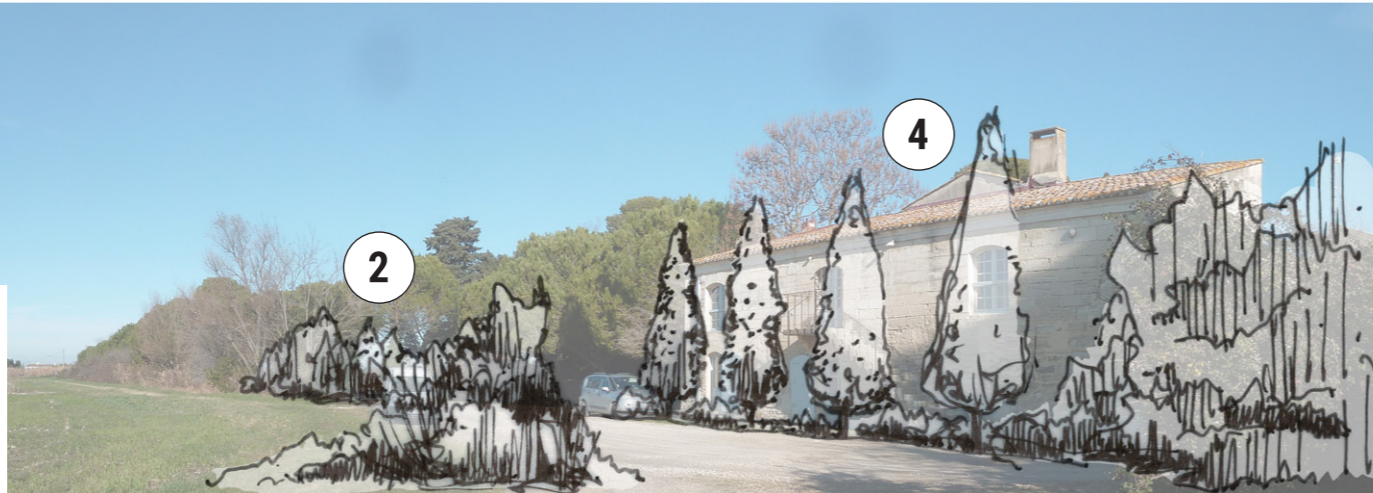
Ornemental et écologique

Plantation d'un alignement d'arbres feuillus en complément d'une haie plurispécifique basse. Le mas n'est pas dissimulé par le végétal mais accompagné. En hiver la façade est visible et marque le point d'appel du PNR de Camargue



Ornemental, fonctionnel et écologique

Plantation d'une part d'une haie basse plurispécifique en continuité de la haie agricole (actuellement inexistante, supprimée pour des raisons pratiques par l'exploitant agricole), d'autre part plantation de hauts cyprès d'Italie qui viennent magnifier la façade.



Fonctionnel et écologique

Plantation d'une haie agricole plurispécifique haute, en continuité de la haie actuelle. La restauration de cette haie traditionnelle fait écran et dissimule la façade.



Ornemental

Plantation de pins dans la continuité de l'alignement existant, une haie basse plurispécifique accompagne l'alignement. La structure ornementale et historique dissimule et signale la façade traditionnelle



1
Plantation d'une haie plurispécifique basse en accompagnement de l'alignement



2
Création ou maintien d'une haie brise vent et ou haie agricole plurispécifique en limite de parcelle



3
Création ou reconstitution d'un alignement en entrée de propriété pour marquer un seuil et signaler le caractère



4
Plantation de sujets remarquables à vocation ornementale et / ou fonctionnelle en accompagnement du bâti - point d'appel



5
Souligner, s'appuyer sur les structures paysagères typiques (canaux, roubines, fossés)
Eviter les essences à risque dites invasives

Mas du Merle



Mas du Merle depuis la RD570, vue de l'Observatoire Photographique des Paysages prise en 2009



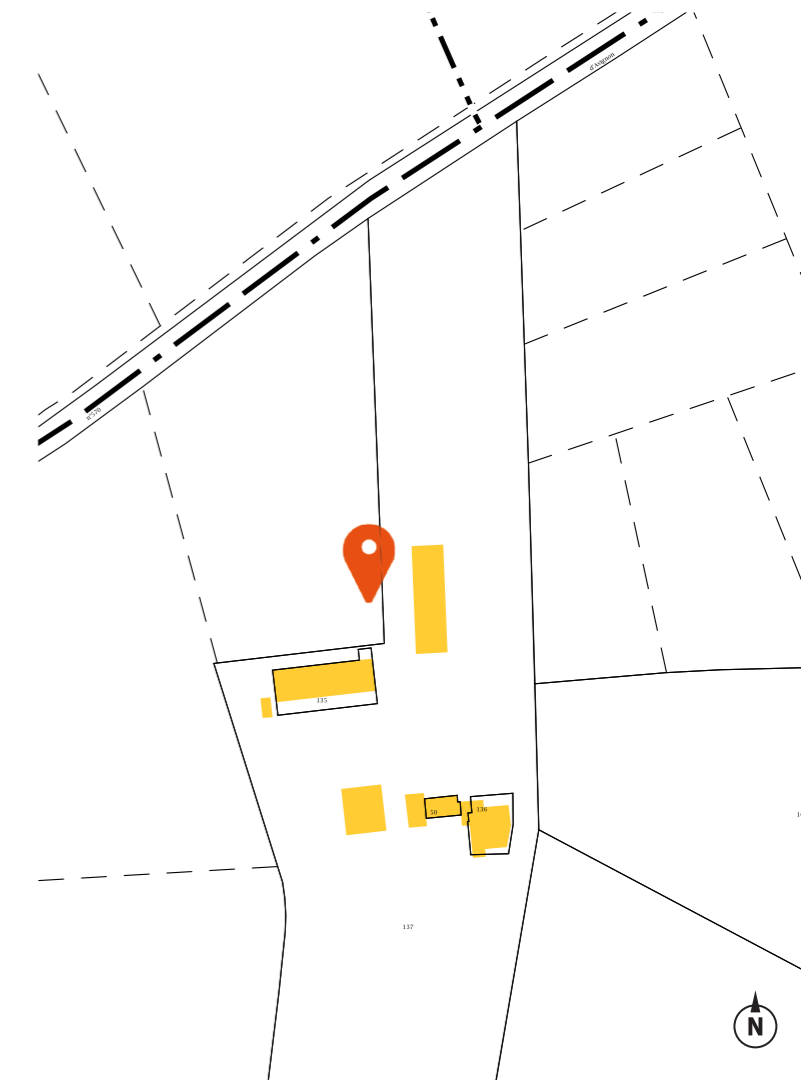
Mas du Merle depuis la RD570, vue de l'Observatoire Photographique des Paysages prise en 2011



Mas du Merle, structure traditionnelle du mas Camarguais composée à la fois de bâtiments dédiés à de l'habitat et à une l'exploitation agricole. L'alignement remarquable impose le retrait de la propriété, de hauts sujets accompagnent le bâti traditionnelle, la haie brise-vent dessine les limites



Forte visibilité des bâtimenst agricoles en hiver d*à la plantation de hautes haies monospécifiques caducs (peupliers d'italie), l'intégration est partielle



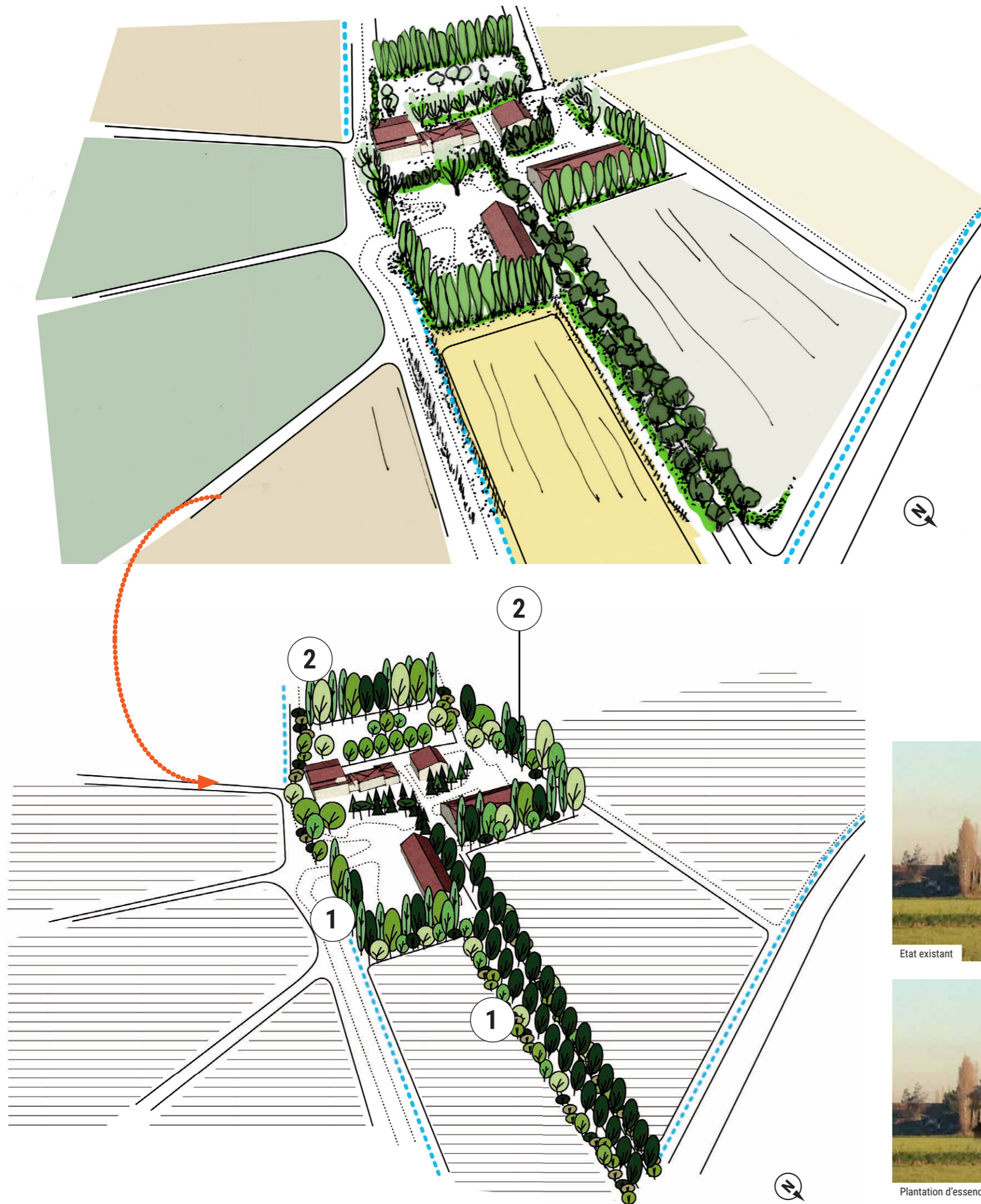
Mas du Merle

Le mas du Merle est situé à proximité d'une route principale depuis le centre d'Arles en direction des Sainte-Maries-de-la-Mer. Ce mas possède des traces des structures végétales à la fois ornementales, historiques et fonctionnelles efficaces, qui participent à sa cohérence culturelle (de par son implantation, son alignement de pins remarquables, ses haies agricoles). Cependant, les bâtiments d'exploitations sont tous deux cernés de part et d'autre de hautes haies brise-vent monospécifiques caduques, ce qui d'une part rend totalement visibles les bâtiments en hiver et d'autre part, crée le reste de l'année un effet de haut rideau boisé homogène plutôt disgracieux qui entache les paysages de la plaine. Pour pallier à cette homogénéité et cette transparence, deux mesures d'intégration sont proposées sur cette propriété (le schéma ci-contre en complément).



1 Plantation d'une haie plurispécifique basse en accompagnement de l'alignement

2 Création ou maintien d'une haie brise vent et ou haie agricole plurispécifique en limite de parcelle



Plantation d'essences complémentaires à la haie existante, arbustes, feuillus et conifères qui destructurent cet effet rideau créé par la haie actuelle (rôles paysager, fonctionnel et écologique)

Mas de la Butte



En plein agricole, le Mas du Merle visible depuis la RD570



Forte visibilité du bâti, peu de traitement par le végétal (ex : plantation des limites, diversité des essences, accompagnement ornemental du bâti, mise en protection contre les contraintes climatiques)

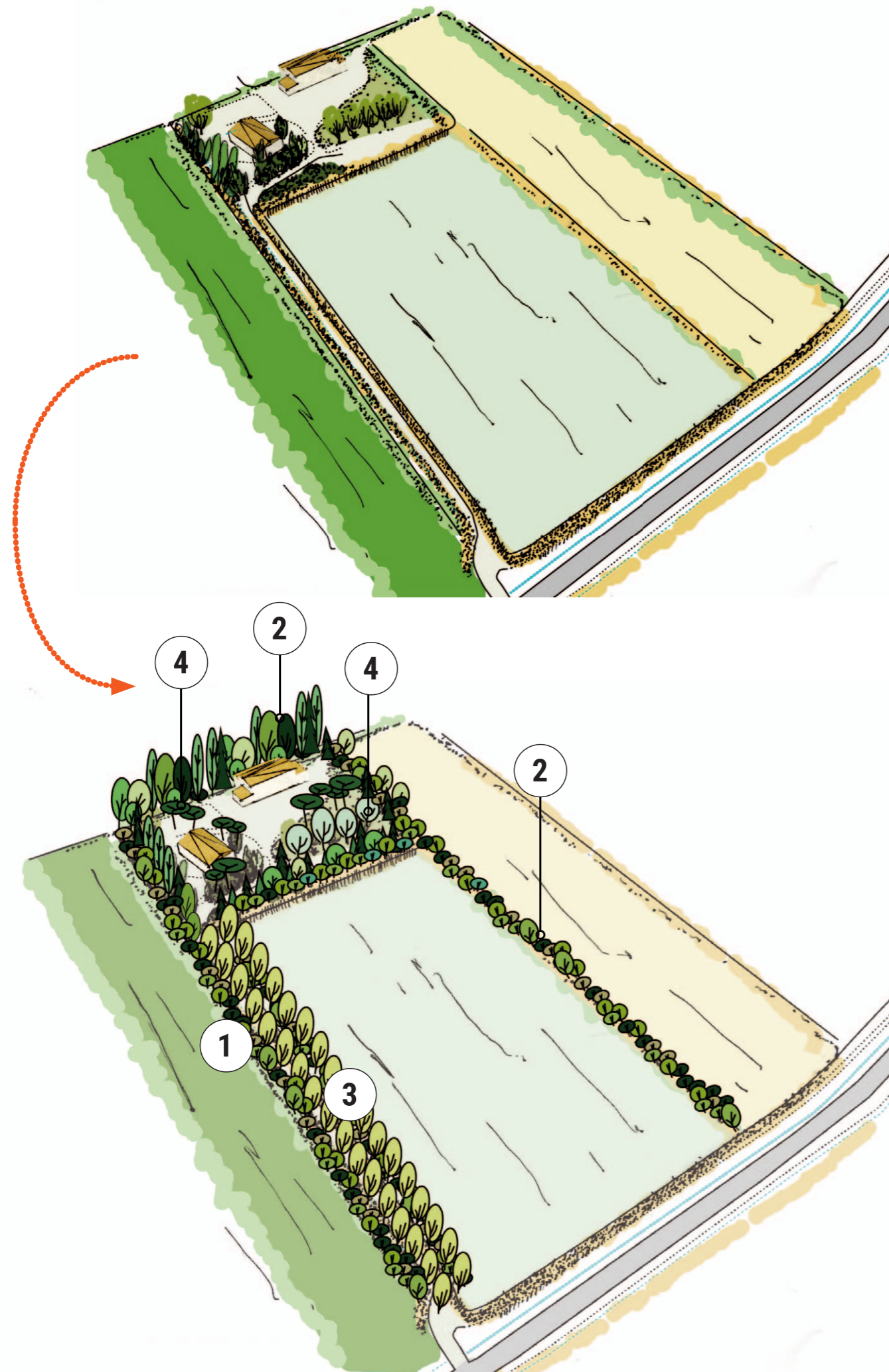


Absence de structures historiques caractéristiques, disparition progressive supposée de l'alignement remarquable marquant le retrait de la propriété depuis la route



Mas de la Butte

Le Mas de la Butte, un groupement de bâtiments situé à proximité d'un axe très fréquenté qu'est la RD570. Depuis la route on observe très peu de traitement des limites et clôtures, l'alignement en entrée a certainement disparu au fil des années ou a été supprimé par l'exploitant agricole pour des raisons «pratiques», les limites de parcelles sont très peu plantées si bien que les bâtiments sont extrêmement visibles depuis la route. Il est nécessaire sur cette propriété de mettre en place un certain nombre de mesures d'intégration du bâti par le végétal, des mesures ornementales et certainement fonctionnelles, pour une propriété finalement très peu protégée des phénomènes climatiques (vent et ensoleillement). Le schéma ci-contre reprend l'ensemble des 5 recommandations énoncées précédemment adaptées à la propriété.



1
Plantation d'une haie plurispécifique basse en accompagnement de l'alignement



2
Création ou maintien d'une haie brise vent et ou haie agricole plurispécifique en limite de parcelle

isolés ou groupés



3
Création ou reconstitution d'un alignement en entrée de propriété pour marquer un seuil et signaler le caractère privé



4
Plantation de sujets remarquables à vocation ornementale et / ou fonctionnelle en accompagnement du bâti - point d'appel



5
Souligner, s'appuyer sur les structures paysagères typiques (canaux, roubines, fossés)
Eviter les essences à risque dites invasives

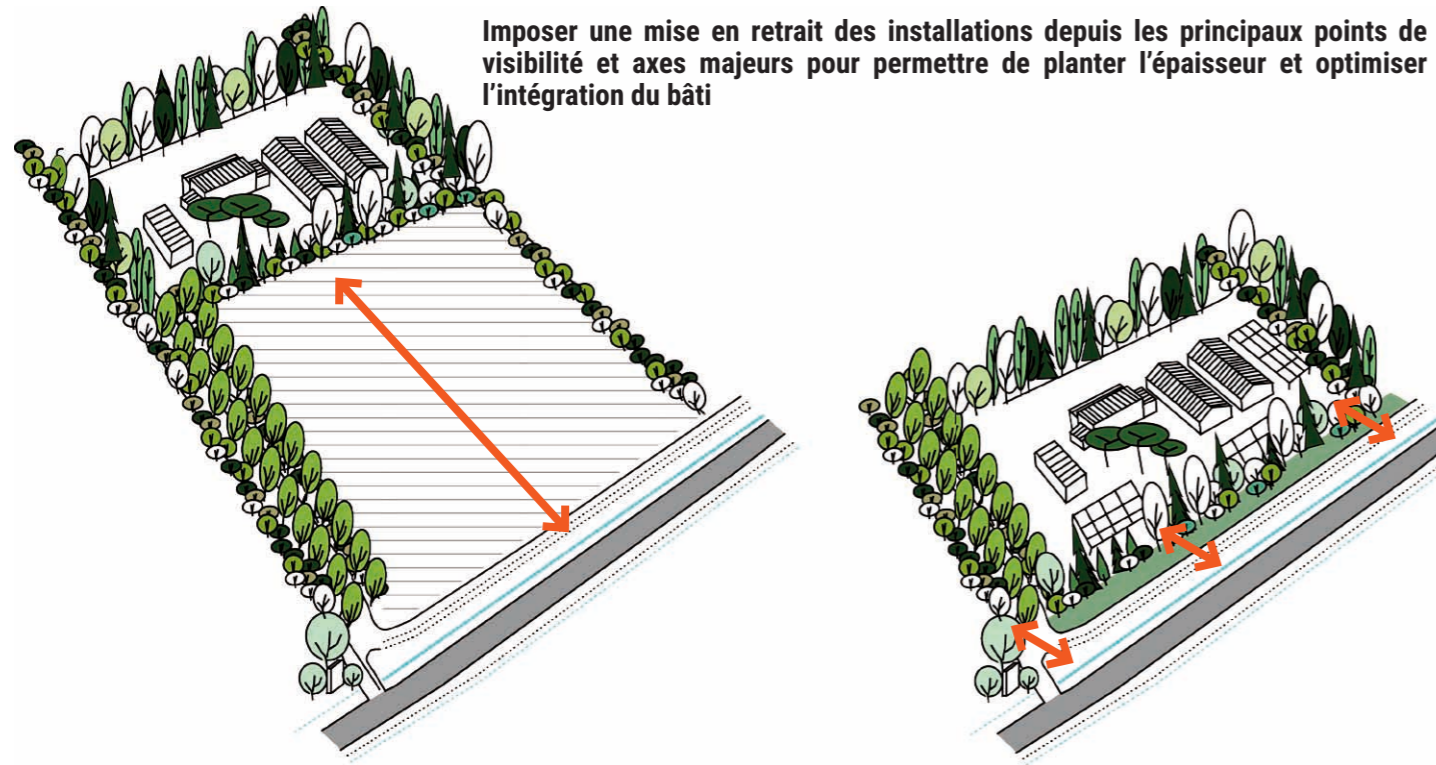
Mesures d'intégration pour les bâtiments agricoles et les nouvelles constructions



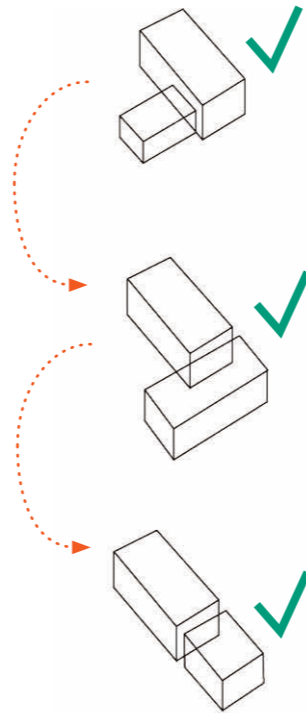
Construction récente, habitat diffus en terres agricoles, manque de mesures d'intégration (par le végétal, les teintes et matériaux)



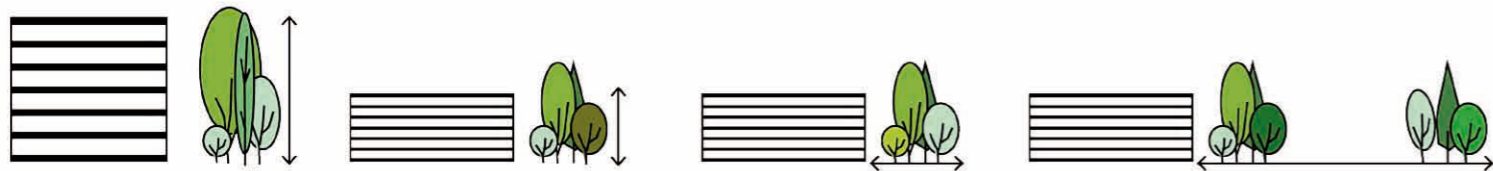
Mesures d'intégration - implantation du bâti



Grouper les bâtiments
Mutualiser les espaces
Lier les extensions au bâti existant



Adapter le choix des essences aux volumétries des bâtis
(ex: arbres de haut jets pour de grands bâtiments...)



MESURES D'INTÉGRATION - COULEURS ET MATÉRIAUX



La pérennisation des formes arborées, patrimoine agricole de Camargue

Mesures d'intégration pour les bâtiments agricoles et les nouvelles constructions

Mesures d'intégration - végétation



Alignement doublé d'une haie plurispécifique



Création ou maintien d'une haie brise vent et ou haie agricole plusispécifique



Création ou reconstitution d'un alignement en entrée de propriété



Plantation de sujets remarquables à vocation ornementale et / ou fonctionnelle en accompagnement du bâti - point d'appel



5
Souligner, s'appuyer sur les structures paysagères typiques (canaux, roubines, fossés)
Eviter les essences à risque dites invasives



Les limites entre domaine public et privé, bords de route, clôtures et portails

Cette étude été réalisée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône à la demande du Parc Naturel Régional de Camargue

Experts CAUE13 chargés de l'étude Thierry Dourousseau architecte DPLG et Pierre-Alexandre Goyet architecte

Tous droits de reproduction réservés



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18 RUE NEUVE SAINT-CATHERINE 13007 MARSEILLE

Paysages de la Camargue

La Camargue est largement perçue à travers un puissant imaginaire. Ses paysages, largement ouverts, correspondraient à un territoire peu habité, dont l'indécision de certains espaces les font paraître sauvages, en cours de fabrication : exactement ce que le XVIII^{ème} siècle entendait par le « désert » (Désert protestant, Désert de Retz ou d'Ermenonville)

On comprend que Frédéric Mistral y fassent mourir d'insolation Mireille. On comprend que Jo Hamman y trouve un décor de Western, et que Clouzot fasse de Saliers un village tropical¹.

Culturellement sauvage, la Camargue est matériellement anthropisée, Gabriel Tallon déclarait que « *ce n'est plus un territoire entièrement naturel* »².

Pourtant les marais de basse Camargue font toujours rêver de mondes en formation, et d'une forme, imaginée, de liberté retrouvée.

Quand au paysage lui même, sa première qualité est d'être ouvert, au sens actuel du terme. Sens qui est différent de l'idée agraire d'*openfield*, mais plutôt celui des larges horizons, des perspectives dégagées, de la lumière, de l'immensité qui laissent percevoir les grandes échelles du territoire. Harant & Jarry iront jusqu'à évoquer des « *sites d'une monotonie impressionnante* »³.

C'est à partir de ces notions que nous avons pu observer là, des clôtures tout au long des routes de Camargue, avec des dispositifs érigés sans commune mesure avec l'échelle des grands paysages du delta auxquels pourtant ils s'adosent. On peut parler avec Jacques Sgard⁴ de fermeture du paysage comme dégradation née du développement de l'habitat diffus dans ce paysage agreste, à l'image de la banlieue. Portails et clôtures remplacent peu à peu les allées de mas, les accès aux fermes précédant la disparition des perspectives et les couloirs lumineux. Bien sûr derrière cette fermeture de l'espace se profile la déprise agricole et la subdivision des parcelles pour y bâtir des pavillons qui à leur tour prendront le nom de Mas !

Les Mas

Cette caricature du mas, comme pavillon renommé, montre l'uniformisation en cours et la confusion toponymique, rejoignant ainsi les bastides. Entre maisons de villégiature et cités agricoles latifondiaires, la Camargue ne compte pas moins de 200 Mas identifiés.

En 1806, Pierre Véran, archiviste d'Arles, classe les Mas en deux catégories :
« *Ceux qui ont un logis réservé au propriétaire, de vastes jardins potagers et fruitiers arrosés l'été par un puit à roue, et sont ombragés par de grands arbres* »



Abiances camarguaises

portails perdent l'échelle des paysages du delta, réduisant à une image domestique les perspectives de grande ampleur. L'étude s'attache à analyser le phénomène et à préconiser des orientations d'actions.

Méthodologie

Dans un premier temps nous avons voulu parcourir la Camargue de Salin-de-Giraud à Saliers, d'Arles aux Saintes-Maries-de-la-Mer. L'idée étant d'explorer, de localiser et repérer l'essentiel de ces rapports entre espaces publics et privés. D'une part sur les franges urbaines, hameaux et entrées du parc et d'autre part dans le bâti diffus dans les traversées du Parc.

Huit journées ont été nécessaires pour effectuer le repérage: un jour de découverte du site, d'imprégnation des lieux, de réalisation de croquis etc. et sept jours de relevés photographiques (voir carte des trajets parcourus page suivante). Plus de 600 clichés, de 2 à 2,5 Mo ont été réalisés, classés selon la date. Chaque photographie utilisée dans l'étude a été référencée sur une carte de la Camargue.

Dans un deuxième temps, à partir d'un premier tri des photographies et des repérages faits sur place, nous avons identifié et décrit factuellement 12 situations (ex: maisons individuelles en bord de route, maisons individuelles groupées, mas isolés, etc.). Nous avons procédé à un second tri et choisi six exemples emblématiques par situation. Cette méthode nous a permis d'avoir un échantillon vaste de l'hétérogénéité des dispositifs d'entrée, des interfaces public/privé, échantillon nécessaire à l'établissement des types et des préconisations afférentes.

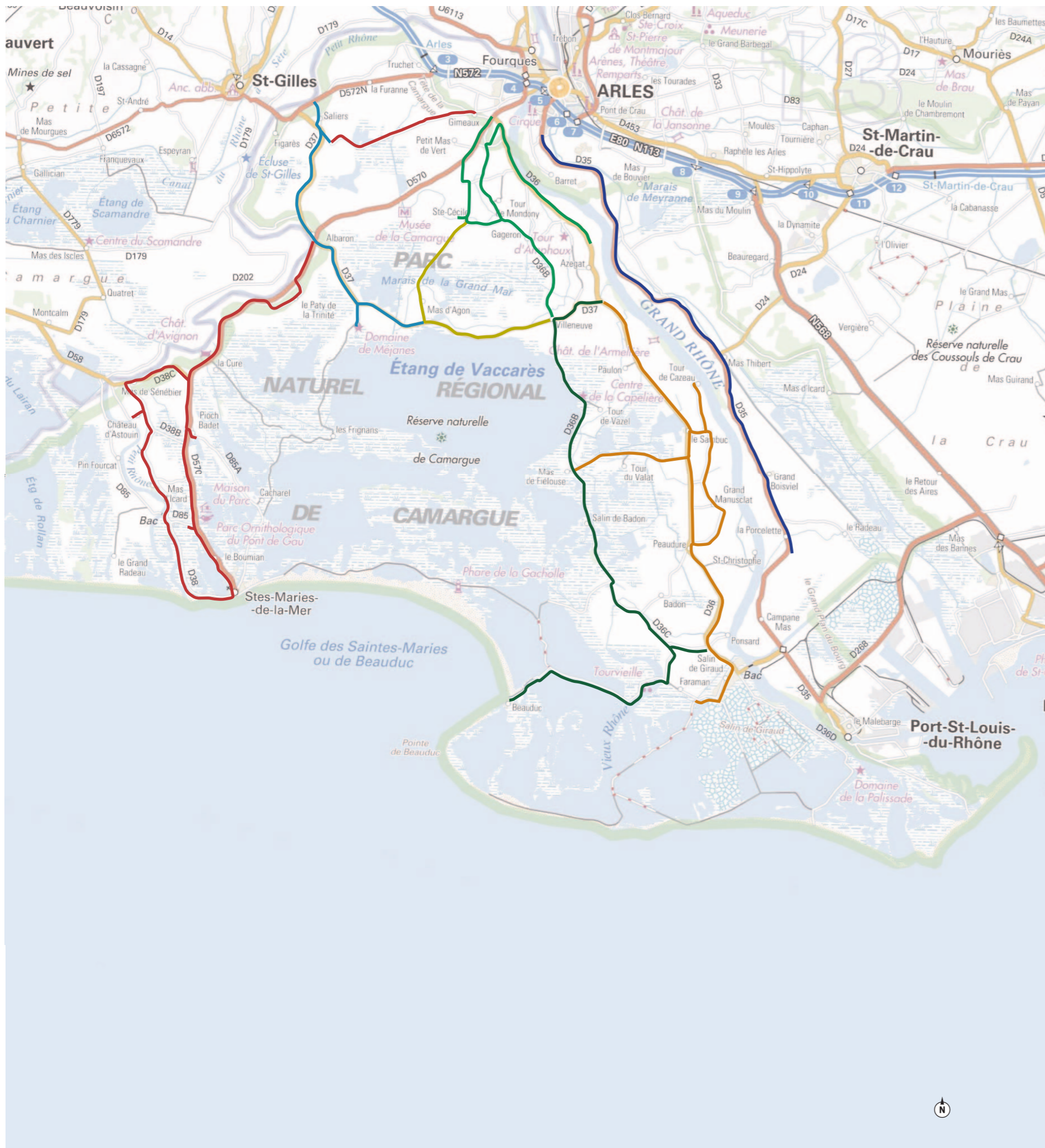
Nous avons ensuite établi, à partir des situations, quatre types de bâtiments: les mas agricoles camarguais, les maisons individuelles isolées, les maisons individuelles groupées et les bâtiments à usage commercial. L'étude de ces types nous emmène, dans un quatrième temps, à l'établissement de préconisations tant à l'échelle de l'interface public-privé qu'à celle de la clôture.

1 *Le salaire de la peur*, 1953.

2 Gabriel Tallon, premier directeur de la réserve nationale de Camargue.

3 Hervé Harant & Daniel Jarry, *Guide naturaliste dans le Midi de la France : la mer, le littoral*.

4 Jacques Sgard, *Quelques aspects de la gestion du paysage rural*, Études rurales.



Les limites entre domaine public et privé, bords de route, clôtures et portails
Carte des trajets effectués pour le repérage des clôtures, portails et limites public/privé

Sur la carte de la Camargue figurent les trajets effectués pour les relevés photographiques. Chaque trait coloré correspond au parcours d'une journée, ce qui permet par la suite de repérer plus facilement les clichés et de les localiser géographiquement dans une zone plus restreinte.

Légende

- Jour 1: est du Rhône, Grand Boisviel, Mas Thibert
- Jour 2: le Sambuc, Salin de Giraud
- Jour 3: Beauduc, Villeneuve
- Jour 4: Mas d'Agon, Sainte-Cécile
- Jour 5: Villeneuve, Gageron, route de Tintariot
- Jour 6: Albaron, Saliers,
- Jour 7: Gimeaux, le Paty de la Trinité, Pioch Badet, Saintes-Maries-de-la-Mer, Château d'Astouin

Situations

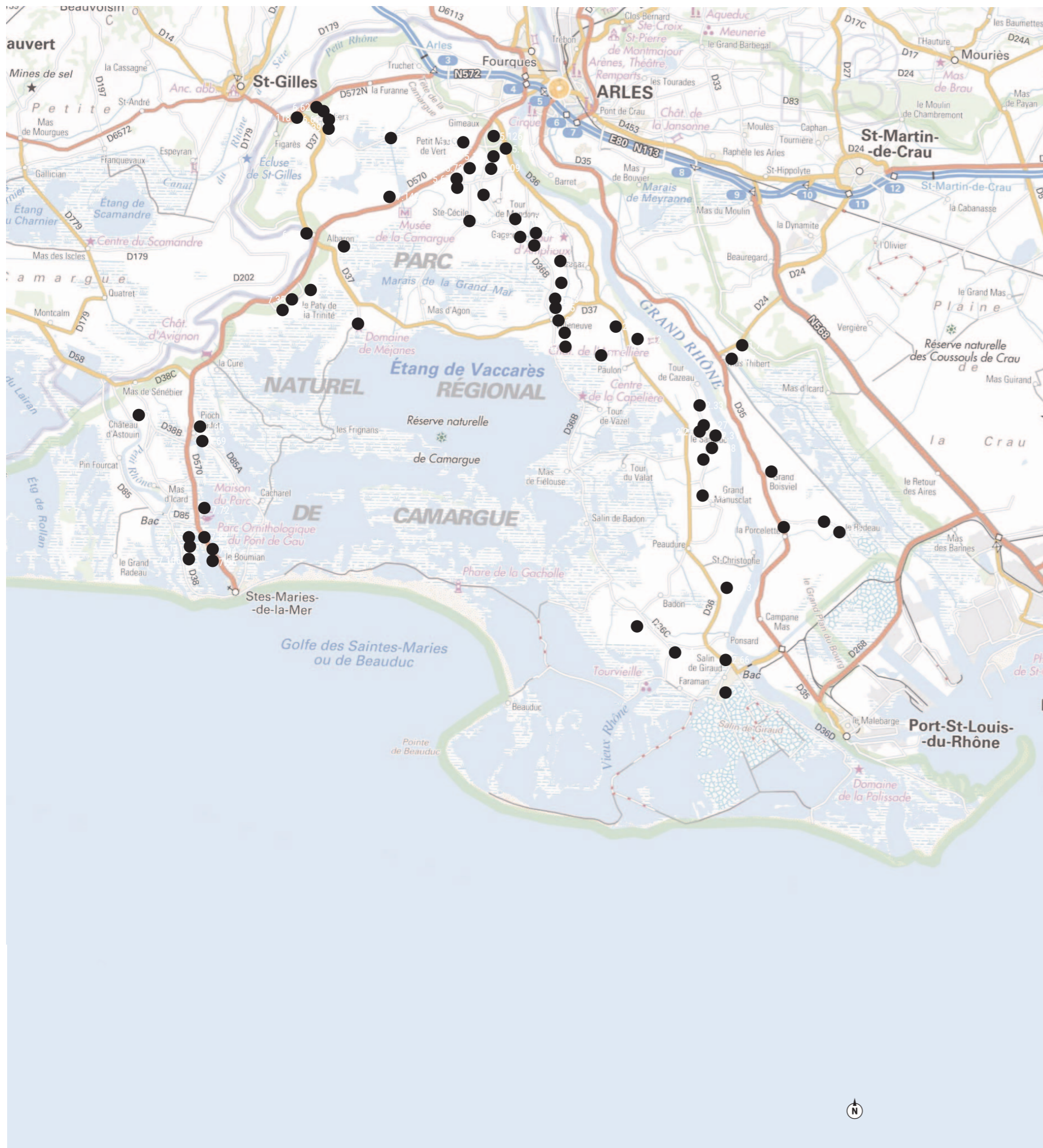
Situation 1: Mas avec chemins ouverts sans seuil marqué	08
Situation 2: Mas avec chemins ouverts sans seuil marqué	09
Situation 3: Mas avec chemins ouverts et seuils marqués	10
Situation 4: Mas ouverts en bord de route	11
Situation 5: Mas avec chemins et portails	12
Situation 6: Mas fermés	13
Situation 7: Maisons individuelles isolées en bord de route	14
Situation 8: Maisons en fond d'impasse	15
Situation 9: Maisons individuelles fermées en limite de zone urbaine	16
Situation 10: Maisons individuelles groupées	17
Situation 11: Bâtiments à usage commercial ouvert au public	18
Situation 12: Bâtiments type Saintes-Maries-de-la-Mer	19



Mas de Bouchaud



Petit Mas de Goult



Les limites entre domaine public et privé, bords de route, clôtures et portails

Repérage des situations

Annotation des prises de vue

Chaque photographie présente dans les 12 situations précédentes est située sur la carte ci-dessus et identifiée par un numéro spécifique: le premier chiffre, de 1 à 7, correspond au jour de la prise de vue, et le nombre qui suit à la *nième* photographie prise ce jour.

Par exemple: 6.23 est le vingt-troisième cliché pris le sixième jour.

Situation 1

Mas avec allées plantées ouvertes

Contexte géographique

Mas isolés sur le territoire agricole, éloignés des centres urbains.

Interface public-privé

L'accès aux mas se fait de manière séquentielle par une allée privée ouverte, perpendiculaire à la route. Cette allée - la plupart du temps rectiligne - est plantée de manière régulière, géométrique et ordonnée, agrémentant la perspective depuis la route. On retrouve sur l'ensemble du territoire les mêmes essences employées : platanes, cyprès, lauriers roses ou cannes de Provence.

Les bâtiments du mas ne sont que rarement visibles depuis la route, l'allée se terminant par un bosquet, un virage ou un portail.

Descriptif de l'entrée

Dans cette mise en scène de l'entrée, un premier seuil, en retrait de quelques mètres de la route et avant l'allée plantée, signale le passage de l'espace public à l'espace privé. Il est matérialisé par des pilastres, des bornes en pierre ou des barrières de chaque côté de l'allée. Le dispositif n'intègre ni boîte-aux-lettres ni poubelles ; les premières se trouvent généralement à l'entrée du bâtiment au bout de l'allée et les dernières se tiennent seules au bord de la route, sans emplacements prévus pour les recevoir.

Des panneaux verts au lettrage blanc initiés par le PNRC identifient les mas. Discrets et efficaces, ils sont souvent doublés d'une signalétique plus imposante et personnalisée par le propriétaire: gravure sur pierre, panneau bois de grande taille etc.

Ni les compteurs d'eau ni les compteurs électriques ne sont positionnés à cet endroit.



1.6 Mas de la Grande Porcelette



1.10 la Petite Porcelette



2.56 Mas de Peint



5.13 Les Chalots



5.15 Mas d'Antonelle



7.142 Mas du pont de Rousty, D570

Situation 2

Mas avec chemins ouverts sans seuil marqué

Contexte géographique

Mas isolés sur le territoire et éloignés des centres urbains.

Interface public-privé

L'accès aux mas se fait par un chemin en terre, plus ou moins rectiligne et perpendiculaire à la route, dont la nature publique/privée est difficile à appréhender. Ce chemin est souvent bordé d'arbres ou de buissons au nord qui font office de brise vent.

Les mas sont rarement visibles depuis la route.

Descriptif de l'entrée

Il n'y a pas de limite franche public/privé - si ce n'est le changement de nature des sols - signalée par de petits dispositifs architecturés (bornes en pierre, arbres plantés, etc.). Seule la présence des panneaux blancs et verts du PNRC, de poubelles isolées en bord de route et parfois d'une boîte-aux-lettres signale l'entrée du mas. Ces objets domestico-fonctionnels sont disposés de part et d'autre du chemin, ne formant que rarement un dispositif.

Parfois, un local poubelle est visible en bord de route (voir photographie 5.19). Bien que l'édifice soit modeste, il apparaît comme une greffe imposante dans le paysage plat camarguais.

Ni les compteurs d'eau ni les compteurs électriques ne sont présents/visibles.



1.12 Le Radeau



2.38 Mas de Peint



3.44 Mas Saint-Germain



5.19 Mas Château Brunet



5.100 Mas de la Vigne



7.72 Mas les Pèlerins D570

Situation 3 Mas avec chemins ouverts et seuils marqués

Contexte géographique

Mas isolés sur le territoire, éloignés des centres urbains.

Interface public-privé

L'accès aux mas se fait par un chemin en terre, plus ou moins rectiligne et perpendiculaire à la route. Ce chemin, quand il est droit, est souvent bordé d'arbres ou de buissons au nord qui font office de brise vent. Si le chemin serpente, la végétation est moins ordonnée, plus «sauvage», hétérogène et irrégulière. Les mas sont rarement visibles depuis la route.

Descriptif de l'entrée

Des dispositifs architecturaux marquent le passage de l'espace public à l'espace privé. Ils sont les mêmes que ceux des allées plantées, symétriquement disposés de part et d'autre du chemin: barrières en bois, pilastres, bornes en pierres. L'entrée du Petit Mas d'Avignon par exemple cumule barrières, deux types de bornes en pierre et des signalétiques blanches et rouges.

Les dispositifs intègrent rarement les boîtes-aux-lettres ou les poubelles. Si c'est le cas, ils ne servent que de supports.

Les panneaux blancs et verts du PNRC sont présents.

Ni les compteurs d'eau ni les compteurs électriques ne sont visibles.



2.12 Mas Colombeau



2.52 Petit Mas d'Avignon



2.63 Mas Jacquines



3.16 Mas de Collocation



3.42 Mas du Grand Romieu



5.63 Mas Bel Air

Situation 4 Mas ouverts en bord de route

Contexte géographique

Mas isolés sur le territoire ou appartenant à un groupement de bâtiments (maisons d'habitation, bâtiments agricoles, etc.).

Interface public-privé

Le mas est ouvert et situé proche de la voie, voire de part et d'autre de la route. Il n'y a pas de limite franche géométrique qui sépare la propriété privée de la voie publique et pas de «goulot» d'accès. Quelques plantations (haies, arbres, arbustes) cachent volontairement les habitations.

Descriptif de l'entrée

L'entrée dans le mas, non matérialisée, est signifiée par quelques éléments architecturaux ou architecturés souvent discrets: des pierres taillées, des pierres «brutes», des alignements de pierres, un arbre planté. Mais le plus souvent, seuls les objets fonctionnels (poubelles et boîtes-aux-lettres), la nature du sol et/ou les signalétiques (panneaux de propriété privée et pancartes vertes et blanches du PNRC) soulignent un changement de statut juridique de l'espace.

Il n'y a pas de dispositifs qui régissent l'emplacement des objets fonctionnels, placés çà et là en bordure de propriété pour, justement, une plus grande fonctionnalité (accès facile à la boîte aux lettres, emplacement pratique pour la poubelle, etc.).

Les compteurs d'eau ou d'électricité ne sont pas présents.



2.15 Mas de Guinot



2.31 Le Sambuc



3.4 Mas Cameroun



5.51 domaine de Sainte Cécile



6.4 Mazet de Vaccares



6.39 Mas Viret, Salières

Situation 5 Mas avec chemins et portails

Contexte géographique

Mas le plus souvent isolés sur le territoire, éloignés des centres urbains.

Interface public-privé

L'accès aux mas se fait par un chemin de terre souvent perpendiculaire à la route. Un portail-clôture en début de chemin crée une frontière matérielle nette entre la voie publique et la propriété privée. Il est néanmoins ajouré et assez bas, ce qui ne cache que partiellement la vue.

Descriptif de l'entrée

Les dispositifs portail-pilastres, portail-clôture sont en retrait de la voie publique de quelques mètres. Les vantaux sont en bois ou en métal, généralement à claire voie, et leur intégration dans le paysage paraît consécutive au matériau employé (le portail métallique vert d'eau de la Tour de Vazel et sa barrière mobile annonce plus un terrain militaire qu'une entrée de Mas).

Les dispositifs n'intègrent ni boîte-aux-lettres ni poubelles, qui sont placées de part et d'autre du portail. Souvent, une petite plateforme de béton surmontée de montants métalliques, disposée entre le portail et la voie publique, sert d'emplacement poubelle. Un poteau en bois supporte quant à lui la boîte-aux-lettres.

Les panneaux blancs et verts du PNRC sont présents.

Ni les compteurs d'eau ni les compteurs électriques ne sont visibles.



3.40 Tour de Vazel



5.107 Mas Bouyoli



5.149 Mas de Montlong



6.2 domaine de Méjanes



7.17 Mas des Bernacles, chemin de Palun Longue



7.131 Cambon, Cabanes de Cambon

Situation 6 Mas fermés

Contexte géographique

Mas isolés, en frange de bourg ou appartenant à un groupement de bâtiments.

Interface public-privé

Le mas est proche de la route, en repli derrière une barrière matérielle (haies, murs, grillages) le plus souvent pleine et opaque et dont le portail en est le seul accès. L'interface public/privé n'est pas séquentielle, encore moins poreuse. Elle est nette. Cette frontière s'impose comme une coupure dans le paysage, génératrice de discontinuité.

Descriptif de l'entrée

Le mas est limité par une enceinte dont le portail reste le seul accès. Ce dernier est souvent imposant, plein, métallique et en chapeau de gendarme. Il est prolongé de chaque côté par des pilastres plus ou moins maniérés, des haies, des murs maçonnés ou du grillage.

Les prolongements latéraux du portail intègrent souvent les boîtes aux lettres et les compteurs d'électricité insérés dans la maçonnerie, ainsi que les pancartes vertes et blanches du Parc naturel régional de Camargue.

Les poubelles ne sont pas incluses au dispositif d'ensemble et sont placées entre le portail et la route.



Situation 7

Maisons individuelles isolées en bord de route

Contexte géographique

Maison isolée sur le territoire, éloignée des centres urbains.

Interface public-privé

La maison est proche de la route, pas toujours visible. Tout comme le mas fermé ou la maison en limite de bourg, elle est enclose derrière des barrières physiques qui empêchent le passage et la vue. La relation public-privé se résume à une clôture interrompue par des portails et des portillons. Seul son retrait de quelques mètres par rapport à la voie publique crée un semblant de chemin qui apporte un peu d'épaisseur à l'entrée.

Descriptif de l'entrée

On retrouve les mêmes agencements sur les maisons isolées de toute la Camargue: une clôture non végétale en limite de parcelle, des murs latéraux biais qui éloignent l'entrée de la route, un complexe portail-pilastres qui seul fait le lien avec l'intérieur. La clôture n'est pas pensée comme élément évolutif mais comme repère stable d'une limite difficilement franchissable.

La porosité de ces clôtures varie - des murs pleins maçonnés de deux mètres de haut aux murets surmontés de grillage - mais tend dans la plupart des cas observés à l'opacité la plus totale. Elle rompt de manière brutale avec le domaine public dans une volonté de s'extraire du paysage.

Les boîtes aux lettres et les compteurs électriques sont intégrés aux murs latéraux maçonnés; les poubelles n'ont pas de place définie et errent en bord de route.



1.76 est de Mas Thibert



5.5 nord de Villeneuve



5.67 Faute de Mieux



5.109 vers Pomet



5.113 Pomet



7.111 rue Renaud et Nathalie Anne Mart

Situation 8 Maisons en fond d'impasse

Contexte géographique

Maisons individuelles principalement dans des zones urbaines, dans le centre ou en limite de bourg. Seul le groupement de la Rougnousse fait exception: il est isolé sur le territoire.

Interface public-privé

Le passage de la rue à l'habitat se fait de manière séquentielle. Un premier seuil - une lisière - marque le passage de l'espace public vers l'impasse fermée. Un second seuil - une limite - sépare l'impasse des différentes maisons adjacentes. Soit les maisons possèdent un jardin et une clôture délimitant l'espace privé, soit il n'y a pas d'espace privé extérieur et les maisons donnent directement sur l'impasse.

Descriptif de l'entrée

L'entrée dans l'impasse - sorte de goulot - est mise en scène par des éléments architecturaux ou architecturés: murets ou clôtures qui encadrent le passage, arche végétale, allées plantées, franchissement de canal par un pontet à parapet, etc. Il n'y a pas de dispositif de fermeture.

Il y a deux sortes d'impasses: entièrement entourée de maisons, ou bordée partiellement de maisons, offrant une ouverture sur le paysage.

Les premières desservent des habitations individuelles avec jardins clos. On retrouve les mêmes aménagements d'interface que pour les maisons en bord de bourg: grillage, murets, portails, boîtes aux lettres et compteurs électriques intégrés dans la maçonnerie, poubelles individuelles, etc.

Les secondes desservent des maisons groupées. Il n'y a pas d'espace extérieur privatif et l'impasse n'est pas clôturée (voir photo 6.61 Salier). Les boîtes aux lettres et les poubelles sont groupées en bord de route.



5.29 Gageron



5.34 Gageron



5.139 la Rougnouse



6.61 Saliers, D37a



6.62 Saliers, D37a



7.136 Chateau d'Astouin

Situation 9 Maisons individuelles fermées en limite de zone urbaine

Contexte géographique

Maison individuelle en frange de zone urbaine, entre espaces urbains et espaces agricoles ou naturels.

Interface public-privé

La maison se trouve en bord de route. Elle appartient à la ceinture périphérique résidentielle des zones urbanisées. Elle a un rôle paysagé et symbolique clé, comme première ou dernière image d'un urbanisme qui précède ou succède l'espace naturel ou agricole ouvert de la Camargue. Malheureusement la relation public/privé et urbain/agricole est réduite au minimum: des clôtures au plus proche de la route enferment l'habitat. Ces dernières n'ont qu'un rôle utilitaire de fermeture; elles affirment une volonté de rupture avec l'espace public, rendant ainsi secondaire la participation de la maison elle-même à l'espace collectif.

Descriptif de l'entrée

Des limites franches encerclent la maison. Qu'il s'agisse de mur en parpaing, de murs bahuts surmontés de grillages plastiques pleins ou de canisses resserrées, ces clôtures s'imposent comme barrières matérielles et visuelles infranchissables. Un portail plein doublé d'un portillon - la plupart du temps en retrait de quelques mètres de la route marquant un seuil - sont les seuls points d'entrée et de sortie. Ils sont souvent travaillés (pilastre supportant une statue, portail en «chapeau de gendarme», portail peint) selon la libre expression de l'habitant qui personnalise sa présence sur la voie.

Les boîtes-aux-lettres et les compteurs électriques sont intégrés à la clôture, insérés dans le grillage ou dans la maçonnerie de parpaings.

Il n'y a pas d'espace extérieur prévu pour les poubelles; elles ne sont mises au bord de la route que les jours de leur ramassage.



1.21 Grand Boisviel



1.67 Mas Thibert



2.21 Le Sambuc



2.66 Salin de Giraud



5.20 Gageron



7.66 Pioch Badet

Situation 10

Maisons individuelles groupées

Contexte géographique

Maisons individuelles, souvent accolées, dans un lotissement pavillonnaire en marge du centre-bourg.

Interface public-privé

Les maisons sont situées en bord de route sans trottoir interne au lotissement. Elles sont relativement proches les unes des autres, ou même accolées. Elles ont toutes une entrée privative, et l'interface public-privé se résume à un succession de murs et de portails à fréquence rapprochée. Par manque de place, le portail n'est pas mis en retrait par des murs latéraux biais; il est dans le simple prolongement de la clôture.

Descriptif de l'entrée

A la différence de la maison fermée en limite de zone urbaine, la maison de lotissement possède une parcelle plus petite. Dans un souci d'économie d'espace, il n'y a pas de seuil créé entre le domaine public et privé, et le portail suit l'alignement des clôtures. L'entrée est donc frontale, sans autre espace d'accueil pour le visiteur que la chaussée.

Les clôtures sont toutes similaires: soit en parpaing, soit composées d'un muret de parpaing surmonté de palissade en bois ou en plastique. Elles sont opaques et de taille importante, assez pour ne pas voir par dessus. Les boîtes aux lettres et les compteurs électriques sont intégrés à la maçonnerie. Les poubelles sont sorties à même la chaussée les jours de ramassage.

On notera la quasi absence de végétal, si ce n'est des arbres ou arbustes plantés isolément sur la parcelle.



2.27 le Sambuc



2.74 Salin de Giraud



6.11 Albaron



6.43 Saliers, D37a



6.45 Saliers, rue des Chevaliers de Malte



6.59 Saliers, D37a

Situation 11

Bâtiments à usage commercial ouvert au public

Contexte géographique

Bâtiments en milieu rural, isolés sur le territoire et néanmoins proche des routes.

Interface public-privé

Accueillant du public, ces hôtels, restaurants, centres équestres, etc. sont situés en bord de route. L'entrée est en retrait de la voirie, large et ouverte, à l'échelle de l'automobile. Elle donne sur un parking qui jouxte le bâtiment. Piétons et voitures prennent le même chemin.

Descriptif de l'entrée

Les entrées des établissements tertiaires à vocation touristique ont toutes en commun: un chemin d'accès en terre plus ou moins entretenu, une entrée large et en retrait de la route pour l'accessibilité automobile, des éléments architecturaux qui marquent le seuil et ouvrent sur un parking, des enseignes de grandes dimensions annonçant l'activité.

Les éléments architecturaux qui encadrent et signifient l'entrée sont très hétérogènes. On retrouve les murs blancs courbes aux abords des Saintes-Maries-de-la-Mer, des barrières en bois, des murs maçonnés, des bornes en pierres, des portails, etc.

Le dispositif n'intègre que rarement les boîte-aux-lettres et les poubelles.

La signalétique, pensée pour attirer l'attention depuis la route, est imposante, souvent juchée en haut de mats métallique qui rappelle les enseignes des centres commerciaux. Certaines sont en bois, plus sobres et plus discrètes (voir photo 2.9). Néanmoins, ces dispositifs sont interdits dans les Parcs naturels régionaux, où la publicité est interdite. Seules les préenseignes dérogoires sont autorisées ainsi que la signalisation depuis le domaine public par les propriétaires publics (cf. Loi sur la publicité).



2.9 la Chassagnette



5.73 auberge des Plaines



7.18 les Cabanettes



7.24 Mas de Bouvet, route de la Trinité



7.45 Mas d'Alivon, route de la Trinité



7.87 Hotel Mas des Lys, D570

Situation 12

Bâtiments type Saintes-Maries-de-la-Mer

Contexte géographique

Maisons individuelles ou bâtiments à usage commercial dans la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, en périphérie urbaine et principalement implantés le long de la D570 comme une queue de comète.

Interface public-privé

Le passage de la route à la propriété privé se décompose de manière systématique: des murets blancs de plusieurs mètres de long et perpendiculaires à la voirie encadrent le chemin de terre de l'entrée. Par cette rupture d'orientation et leur couleur particulière, ils mettent en scène le changement de nature de l'espace. Ils ouvrent sur un chemin de terre ou une impasse qui dessert l'habitat ou le restaurant (ou autre bâtiment recevant du public). Les bâtiments ne sont pas toujours visibles depuis voie publique: soit trop éloignés, soit masqués par la végétation.

Descriptif de l'entrée

Les murets blancs, bien que maçonnés, ne sont pas des barrières visuelles dans le paysage: ils ne dépassent pas le mètre de hauteur. Ils sont légèrement courbés et forment un entonnoir qui s'ouvre sur la route. Cette courbe irrégulière, l'arase arrondie et les enduits grossiers forment un ensemble architectural quasi-organique.

Des logettes pour les poubelles sont souvent associées aux murs (accolées ou légèrement séparées) et reprennent le même langage architectural: blanches, courbée, etc. Par contre les boîtes aux lettres, habituellement intégrées dans les clôtures maçonnées des maisons individuelles, ne sont pas systématiquement incluses dans le dispositif; elles sont souvent posées sur les murets ou sur des piquets en bois.

La signalétique, quand il s'agit d'activités touristiques, est très imposante et personnalisée.



7.35 le Resto du Paty, route de la Trinité



7.94 après la Brouzetière, D570



7.95 après la Brouzetière, D570



7.106 mas de la fouque, D38



7.115 rue Renaud et Nathalie Anne Mart



D570